

## Chapitre 1

### Vue d'ensemble

*Le présent chapitre donne un aperçu de l'évolution des politiques agricoles conduites sur la période 2006-08 dans sept économies émergentes : deux d'Amérique latine (le Brésil et le Chili), deux d'Asie (la Chine et l'Inde), deux d'Europe (la Russie et l'Ukraine) et une d'Afrique (l'Afrique du Sud). Il est suivi de sept chapitres dont chacun est consacré à l'un de ces pays et présente une analyse approfondie et des commentaires. La première section porte sur l'évolution des marchés mondiaux des produits alimentaires, et met en particulier l'accent sur la forte hausse des prix agricoles mondiaux. Vient ensuite une description des réponses apportées à cette hausse par les pouvoirs publics, ainsi que d'autres modifications importantes de l'action publique ou initiatives nouvelles. La projection des sept économies étudiées à l'extérieur de leurs frontières, leur situation commerciale (exportatrice nette ou importatrice nette) et les objectifs divergents de l'action publique qui y est menée, présentent des contrastes intéressants du point de vue des réponses apportées par les pouvoirs publics à l'inflation des prix alimentaires. Dans la troisième section est examinée l'évolution du niveau et de la composition du soutien agricole depuis 1995-97, période qui coïncide avec le début de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture ; les moyennes des économies émergentes étudiées y sont comparées entre elles et avec celles des pays de l'OCDE. Enfin, les conclusions portent sur les réponses particulières à apporter à la hausse des prix agricoles, d'une part, et sur l'orientation générale de la politique agricole dans ces sept économies émergentes, d'autre part.*

## Évolution des marchés mondiaux des produits alimentaires

La première partie de la présente section examine la forte hausse des prix internationaux des produits de base, en soulignant les différences entre ces produits en fonction du moment où l'augmentation est intervenue, de son ampleur et des facteurs qui y ont concouru. Les incidences de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie sur l'inflation sont étudiées dans la deuxième partie, et les diverses réponses des pouvoirs publics dans la section suivante.

### **Les prix internationaux des produits agricoles de base ont augmenté considérablement**

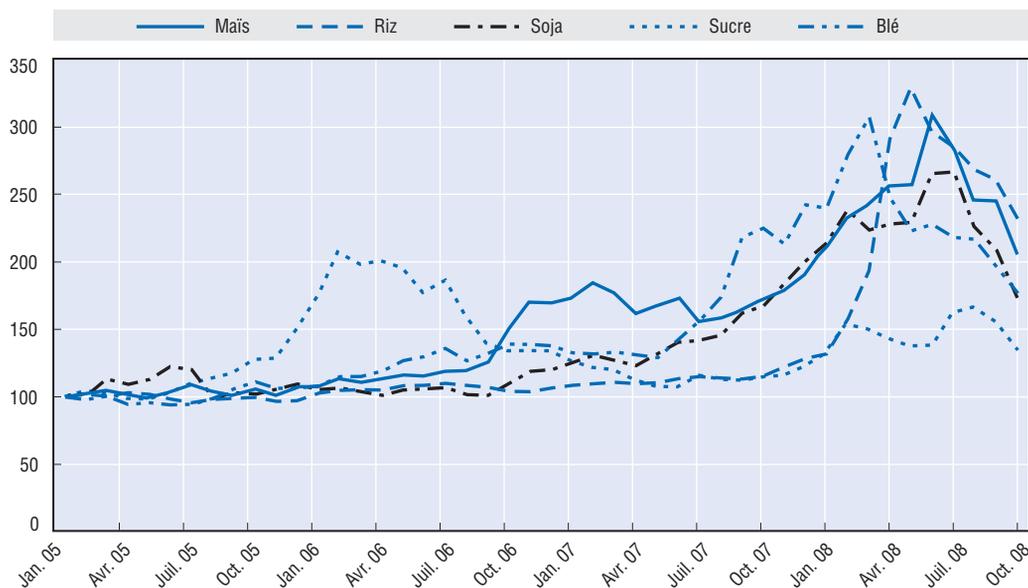
La période étudiée a vu une montée en flèche des prix internationaux de certains produits de base qui a démarré en 2006, touchant d'abord le blé et le maïs, puis les produits laitiers et les graines oléagineuses (graphique 1.1). Les prix de ces produits de base sur les marchés internationaux ont plus que doublé en termes nominaux entre le début de l'année 2005 et la fin de l'année 2007, et ils ont poursuivi leur rapide ascension, pour certains d'entre eux, pendant tout le premier semestre 2008. Les prix internationaux du riz, qui avaient progressé à un rythme plus lent, ont triplé entre janvier et mai 2008. Cependant, les prix de ces produits ont commencé à refluer au deuxième semestre 2008, les prévisions faisant état de récoltes favorables et l'économie mondiale enregistrant un ralentissement. De leur côté, les prix internationaux des produits carnés, à l'exception de la volaille, n'ont pas connu une augmentation aussi sensible, même s'ils ont poursuivi leur tendance à la hausse dans la dernière partie de 2008. Après avoir culminé à la fin 2005, les prix internationaux du sucre ont diminué en 2006 et en 2007, mais ils ont recommencé à augmenter en 2008 sous l'effet des craintes de mauvaise récolte au Brésil.

Les flambées des prix, comme leur effondrement, ne sont pas rares sur les marchés agricoles, mais les périodes de hausse sont en général de courte durée si on les compare aux périodes de creux. En outre, le dernier mouvement de hausse n'est ni le seul, ni même le plus fort qui se soit produit au cours des trente et quelques dernières années. Corrigés de l'inflation, les sommets atteints à la mi-2008 étaient très en-deçà de ceux du début des années 70, et les prix actuels restent nettement inférieurs, même s'ils se situent au-dessus de la tendance historique.

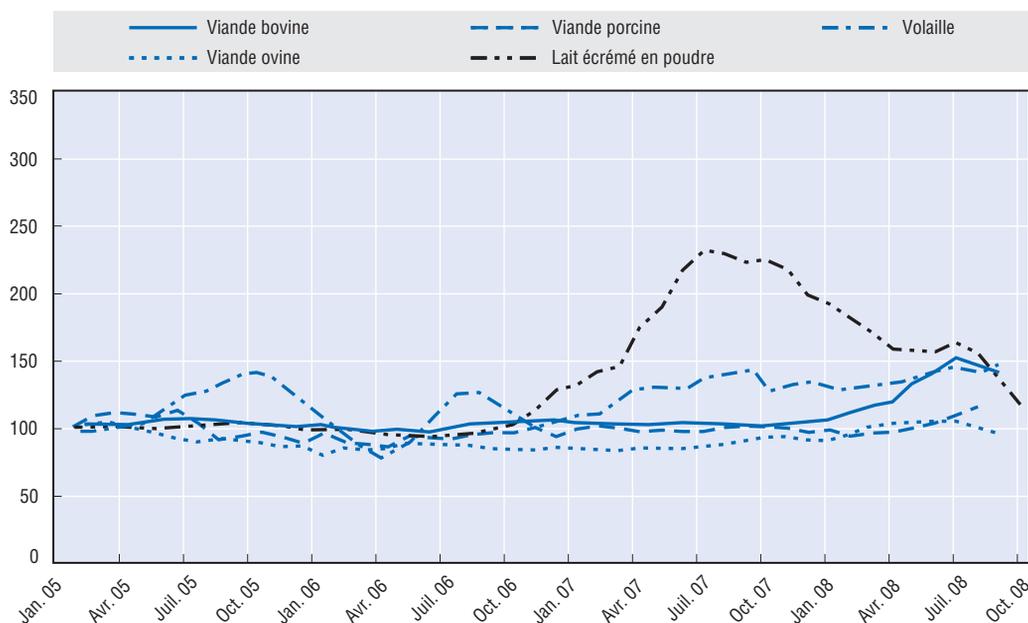
Les causes des flambées des prix sont complexes et peuvent être attribuées à une conjugaison de facteurs dont les effets sur les marchés agricoles internationaux se cumulent. Sur le long terme, la demande de produits agricoles a cru régulièrement, alimentée par la progression de la consommation dans les économies émergentes comme l'Inde et la Chine, même si le surcroît de demande dans ces deux pays a été satisfait par la production intérieure. Par ailleurs, le profil de la demande a changé lui aussi, les féculents cédant du terrain aux produits carnés et laitiers, ce qui stimule la demande de céréales fourragères et renforce les interactions entre les différents produits alimentaires de base. Si la production mondiale de céréales a progressé de 2 % par an en moyenne entre 1980 et 2007, la proportion réservée aux utilisations fourragères a quant à elle augmenté de plus de 3.5 % par an en moyenne.

Graphique 1.1. **Fluctuations des prix internationaux nominaux de quelques produits agricoles de base depuis 2005**

Indice janvier 2005 = 100



Indice janvier 2005 = 100



Les prix indiqués correspondent aux moyennes mensuelles.

Blé : États-Unis, prix FAB du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, aux ports du Golfe

Riz : riz blanc thaï 100% classe B, FAB Bangkok

Sucre : prix au jour le jour AIS

Viande porcine : États-Unis, porc, produit congelé, valeur unitaire à l'exportation

Viande ovine : Nouvelle-Zélande, agneau, carcasses entières congelées, prix de gros, Smithfield (Londres)

Lait écrémé en poudre : Océanie, prix indicatifs à l'exportation, FAB

Maïs : États-Unis, prix FAB du maïs jaune de catégorie n° 2, aux ports du Golfe

Soja : États-Unis, prix FAB du soja jaune de catégorie n° 1, aux ports du Golfe

Viande bovine : Australie, prix CAF vers les États-Unis de la viande de vache, désossée

Volaille : États-Unis, morceaux de poulets de chair, valeur unitaire à l'exportation

Source : FAO, base de données FAOSTAT, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604502885867>

En train de naître, le marché des biocarburants est une source nouvelle et importante de demande pour certains produits agricoles de base, comme le sucre, le maïs, le manioc, les graines oléagineuses et l'huile de palme. La production d'éthanol et de biodiesel augmente rapidement dans de nombreuses régions du monde, en partie en réaction à la hausse des prix du pétrole, en raison de laquelle ils sont plus compétitifs. La mise en œuvre de mesures publiques visant à soutenir le secteur des biocarburants a elle aussi encouragé la demande de matières premières. Entre 2005 et 2007, la hausse de la consommation mondiale de céréales a été imputable pour moitié à la production de biocarburants.

En ce qui concerne l'offre, les conditions météorologiques ont provoqué des chutes sensibles de la production dans des régions exportatrices de premier plan. Les perturbations de l'offre dans les grands pays exportateurs peuvent avoir des incidences importantes sur l'offre à l'exportation et sur les marchés internationaux des produits agricoles, même lorsqu'elles n'ont que peu d'impact sur la production mondiale. La production totale des principaux produits végétaux donnant lieu à des échanges internationaux (blé, riz, céréales secondaires, colza, soja, graines de tournesol, huile de palme et sucre), mesurée en équivalent blé, a augmenté de près de 6 % en 2007 par rapport à la moyenne de la période 2003-05, mais la contraction de 20 % de la production en Australie et au Canada, deux grands exportateurs de céréales, a contribué à limiter l'offre à l'exportation.

La récente baisse de l'offre a fait suite à un déclin régulier, par rapport aux besoins, des stocks mondiaux de blé, de riz et de céréales secondaires, lequel a pour sa part commencé dès le milieu des années 90 et s'est accéléré depuis 2000. S'établissant à 17 % en 2007/08, le rapport stocks/consommation de ces céréales était inférieur de moitié à celui d'il y a dix ans, et il n'a jamais été aussi faible au cours des 45 dernières années. Des stocks très bas sont susceptibles d'accroître la vulnérabilité des marchés aux crises, contribuant ainsi à l'instabilité des prix et à l'incertitude générale sur les marchés.

Les prix sur les marchés internationaux subissent aussi l'influence des mesures adoptées par les gouvernements en vue de réduire les pressions inflationnistes à l'intérieur de leurs frontières. En particulier, les restrictions et les interdictions des exportations, comme celles qui ont visé le riz en Inde et en Chine ou le blé en Russie et en Ukraine, limitent l'offre mondiale et aggravent les pénuries. Les mesures prises unilatéralement par certains pays exportateurs en ont encouragé d'autres à leur emboîter le pas, minant la confiance dans le marché et faisant encore empirer la situation pour tous. Le marché du riz, sur lequel les échanges sont peu abondants, était de ce point de vue particulièrement vulnérable, et la hausse rapide des prix internationaux s'est fortement ressentie des mesures gouvernementales. La spéculation et l'accumulation de réserves, stimulées par le bas niveau des stocks et la mauvaise conception des mesures prises par les pouvoirs publics, ont également contribué à l'augmentation rapide et à l'instabilité des prix alimentaires à la fois sur les marchés mondiaux et sur les marchés intérieurs.

### **La hausse des prix des aliments et de l'énergie provoquent des tensions inflationnistes**

La croissance rapide de l'économie mondiale, ces dernières années, crée des tensions sur les marchés pétroliers, d'où une hausse des prix sans précédent. Le prix du baril est passé de 20 USD en 2001 à 150 USD environ en juillet 2008, et il a plus que doublé entre janvier 2007 et la mi-2008 (graphique 1.2). L'augmentation a d'abord résulté de l'évolution de la demande, mais elle a aussi été encouragée ces derniers temps par les inquiétudes

### Graphique 1.2. Évolution du prix nominal du pétrole, des engrais et du transport de marchandises depuis 2005

Indice janvier 2005 = 100<sup>1</sup>



1. Sauf dans le cas du transport de marchandises : indice avril 2005 = 100.

Engrais : DAP, États-Unis, ports du Golfe, USD/tonne ; pétrole : Royaume-Uni, Brent, USD/baril ; transport de marchandises : Grain Freight Index du CIC.

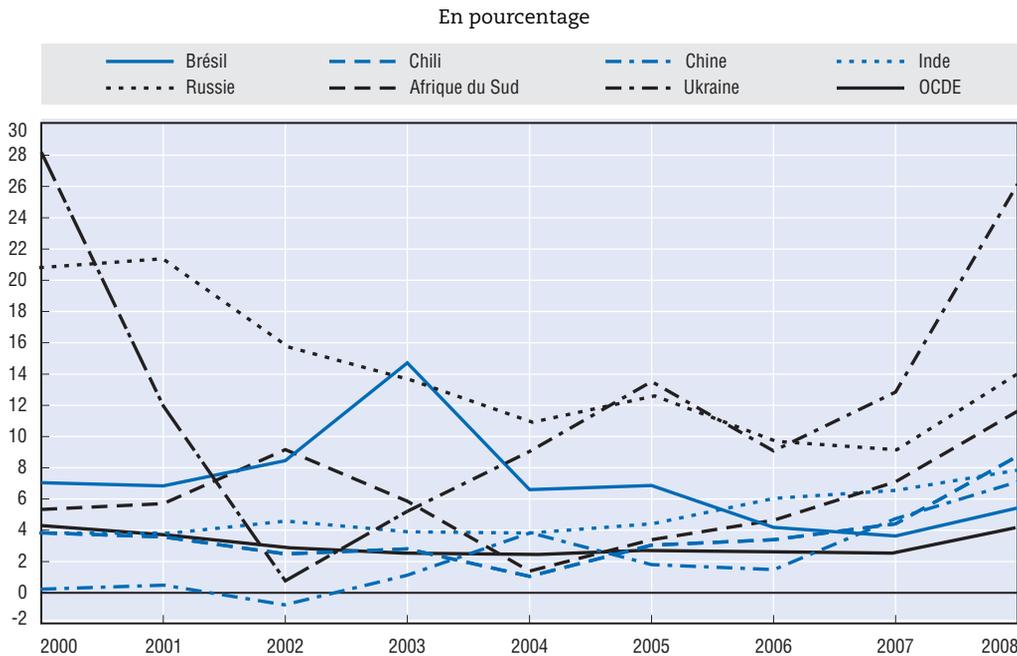
Source : FMI, *Statistiques financières internationales*, 2008 ; Conseil international des céréales, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604542031178>

concernant l'offre et par des facteurs financiers. La hausse du prix du pétrole s'est répercutée sur les coûts des autres produits et des services. Alors que les prix du transport de marchandises avaient baissé en 2005, ils ont eux aussi plus que doublé depuis le début 2006. De même, les prix des engrais ont fortement augmenté. Ceux du pétrole ont brusquement diminué dans la deuxième moitié de 2008, mais ils devraient rester instables, les marchés cherchant à faire la part des choses entre plusieurs effets antagoniques, comme les pressions à la baisse susceptibles de découler de la crise financière, et, au contraire, la tension due au faible niveau des stocks, à la saturation des capacités de production, aux perturbations des approvisionnements et à l'incertitude quant à l'exploitation de nouvelles réserves et à l'essor des sources d'énergie non pétrolières.

Dans de nombreux pays, l'augmentation des prix mondiaux des aliments et de l'énergie a contribué aux tensions qui s'exercent sur les prix intérieurs, remettant en question les succès obtenus dans le passé en matière de stabilisation des prix. L'édition 2007 du présent rapport signalait que les économies émergentes avaient fait des progrès spectaculaires dans la maîtrise de l'inflation au cours de la période 2000-05. Après s'être maintenus dans une fourchette « normale » en 2006 et 2007, les taux d'inflation ont augmenté en 2008 dans tous les pays, mais surtout en Ukraine, en Russie, en Afrique du Sud et en Chine (graphique 1.3). Certaines de ces économies ont été touchées par des déséquilibres entre l'offre et la demande intérieures de produits alimentaires. Ainsi, en Afrique du Sud, les prix intérieurs du blé et du maïs (produit alimentaire de base pour la majeure partie de la population rurale) ont fortement augmenté du fait des mauvaises récoltes de 2006 et 2007. L'impact à long terme sera aussi en grande partie fonction de la crise financière qui a frappé le monde occidental au second semestre 2008 (encadré 1.1).

Graphique 1.3. Inflation des prix à la consommation, en moyenne annuelle, 2000-08



Le taux d'inflation indiqué pour 2008 correspond à la moyenne des neuf premiers mois de l'année (de janvier à septembre).

Source : Base de données des PIE, OCDE, 2008 ; FMI, Statistiques financières internationales, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604542244738>

L'incidence de l'augmentation des prix sur l'économie en général est déterminée par un certain nombre de caractéristiques structurelles. Au niveau national, les pays à bas revenus importateurs de produits alimentaires qui sont très tributaires des céréales échangeables pour nourrir leur population sont les plus vulnérables aux flambées des prix alimentaires mondiaux. Aucune des sept économies émergentes étudiées ici n'entre dans cette catégorie. Toutefois, dans tous les pays, la forte hausse des prix des produits alimentaires de base a un impact considérable sur les pauvres qui sont acheteurs nets d'aliments. Ces démunis voient se détériorer encore leur alimentation, tant en qualité qu'en quantité, et le nombre de pauvres et de victimes de la faim augmente. Les estimations de la hausse du nombre de pauvres dans le monde due à la crise alimentaire convergent vers le chiffre de 100 millions de personnes environ, soit entre 3 % et 5 %<sup>1</sup>. D'après la Banque mondiale, cela aura pour corollaire une augmentation du nombre des personnes sous-alimentées, qui passerait, à l'échelle mondiale, de 848 millions en 2004 à 967 millions à la fin 2008 (Banque mondiale, 2008a). Sur les sept économies émergentes étudiées, l'Inde est probablement la plus vulnérable, dans la mesure où la sous-alimentation y touche une proportion plus importante de la population totale, supérieure à la moyenne mondiale de 14 %.

Il y a des chances pour que les producteurs bénéficient de la hausse des prix agricoles internationaux et réagissent en augmentant leur production, mais la majoration des prix mondiaux ne se traduit pas nécessairement directement par celle des prix intérieurs. Pour commencer, la répercussion de l'une sur l'autre est fonction de plusieurs facteurs, dont les taux de change, l'ouverture aux échanges, l'efficacité des marchés et l'action menée par les pouvoirs publics pour stabiliser les prix. Ces mêmes facteurs exercent leur influence lorsque les prix internationaux diminuent, comme on a pu le constater pour la plupart des

### Encadré 1.1. Effets potentiels de la crise financière sur l'agriculture

Les effets de la hausse des prix des aliments et de l'énergie seront probablement aggravés par la crise financière mondiale qui a éclaté au deuxième semestre 2008. Les résultats des diverses initiatives coordonnées prises par les dirigeants politiques et les autorités financières pour parer aux problèmes de liquidités, de solvabilité et de recapitalisation ne sont pas encore connus, mais la crise financière pourrait avoir plusieurs répercussions sur l'agriculture. Les effets directs seront les suivants :

- Diminution de la disponibilité du crédit – les prêteurs demanderont davantage d'actifs et de sûretés en garantie avant d'accorder des prêts. Elle touchera non seulement les producteurs, mais aussi les transformateurs, les négociants et les détaillants qui ont besoin du crédit.
- Augmentation du coût des emprunts sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt.
- Contraction de l'investissement direct étranger – lequel est essentiel au développement des économies émergentes.

Dans le cadre de la récession qui est en train de se propager, les effets indirects seront les suivants :

- Pression supplémentaire sur les prix – elle peut être avantageuse pour les consommateurs et réduire les coûts des intrants nécessaires aux producteurs, mais elle incite à diminuer la production, ce qui risque de se traduire ensuite par des pénuries propices à la hausse et à la variabilité des prix.
- Pression sur les budgets publics (du fait de la baisse des recettes fiscales et de la hausse des charges d'emprunt) – cela peut se traduire par une réduction des dépenses sur certains postes non liés aux préoccupations actuelles, comme la recherche-développement, mais les pouvoirs publics pourraient accroître les dépenses d'infrastructures dans l'espoir de stimuler le redressement de l'économie.
- Réduction du montant des envois de fonds à l'étranger – qui constituent parfois une source importante de financement dans les pays en développement.
- Diminution potentielle de l'aide publique au développement – les pays de l'OCDE étant confrontés au creusement de leurs déficits, ils peuvent être tentés de réduire leurs dépenses d'APD.
- Augmentation des pressions en faveur du protectionnisme – susceptible d'accroître la variabilité des prix sur les marchés mondiaux et de restreindre les débouchés commerciaux.
- Renforcement de l'orientation de la production alimentaire vers l'autosuffisance – ce qui se traduirait par une réaffectation des ressources au détriment de leur usage le plus efficient.

produits agricoles de base au deuxième semestre 2008. Ensuite, les producteurs sont confrontés à des coûts de production de plus en plus élevés, en particulier dans le cas des intrants qui ont un lien avec l'énergie (carburants, engrais, irrigation, transport, etc.). Si la part de l'énergie dans les coûts de production des produits végétaux est de 4 % environ dans la plupart des pays en développement, elle s'établit entre 8 % et 20 % dans certains grands pays comme le Brésil, la Chine et l'Inde. Les coûts de main-d'œuvre progressent eux aussi dans certaines économies, car les travailleurs revendiquent des augmentations de salaire pour compenser celle des prix alimentaires. Par ailleurs, les éleveurs subissent une forte hausse des coûts des intrants.

## Principales évolutions des politiques agricoles

La présente section décrit les grandes évolutions des politiques agricoles intervenues au cours de la période 2006-08 dans les sept économies émergentes étudiées. La première partie porte sur les mesures prises pour réduire les tensions inflationnistes liées à la hausse des prix alimentaires et pour remédier aux problèmes de sécurité alimentaire. La deuxième évoque dans leurs grandes lignes les autres changements importants survenus dans chacune de ces économies.

### **Réactions des pouvoirs publics à l'augmentation des prix alimentaires**

Comme beaucoup d'autres pays, les sept économies émergentes étudiées ont procédé à plusieurs interventions en réaction à la hausse des prix alimentaires. Le tableau 1.1 synthétise les différentes mesures adoptées en fonction de leur orientation, c'est-à-dire selon qu'elles visent directement la consommation, la production ou les échanges. Bien entendu, les dispositions axées sur l'une ont des répercussions sur les autres. Parmi elles, certaines ont été prises pour une durée limitée et ne sont plus en vigueur. Elles sont décrites plus en détail dans les chapitres par pays.

- La mesure appliquée le plus fréquemment dans les économies émergentes (et aussi dans le reste du monde) a consisté à **réduire ou à suspendre les droits de douanes sur les importations** de produits alimentaires. Les produits dont les droits de douane ont été abaissés étaient différents d'une économie à l'autre, de même que la durée de la mesure, les quantités concernées et l'ampleur de la réduction. Par exemple, le Brésil a autorisé l'importation en franchise de droits de 2 millions de tonnes de blé. Cependant, le taux appliqué au titre du régime NPF n'y est que de 6 %. Les mesures de cette portée ne peuvent avoir qu'un effet limité sur l'inflation.
- La deuxième mesure la plus courante a consisté à faire **obstacle aux exportations** au moyen de restrictions ou de taxes. Les dispositions imposées en Inde, en Russie et en Ukraine ont joué un rôle particulièrement important compte tenu des volumes qu'elles pouvaient concerner. Les obstacles aux exportations sont susceptibles de faire baisser les prix intérieurs des produits visés, mais ils ont de graves répercussions, brouillant les signaux-prix reçus par les producteurs et faisant diminuer les approvisionnements des pays importateurs.
- Dans beaucoup de pays, **les pouvoirs publics ont écoulé leurs stocks**, notamment leurs stocks de céréales, pour assurer l'approvisionnement du marché intérieur et contenir la hausse des prix. Beaucoup de gouvernements ont utilisé une grande partie de leurs stocks de régulation en 2007-08.
- Certains pays ont aussi cherché à **stimuler la production intérieure**, en relevant les prix minimums et les subventions au titre de l'utilisation d'intrants. La majoration des prix minimums peut révéler une faille dans la transmission des signaux-prix du marché aux agriculteurs, laquelle peut être due à d'autres mesures publiques, ou bien traduire les efforts consentis pour reconstituer les stocks publics. Le relèvement des subventions en faveur de l'achat d'intrants traduit la volonté de contrecarrer la hausse des coûts de l'énergie. Ces mesures mettent du temps à produire leurs effets et n'en ont guère sur la situation des plus démunis à court terme.
- La Chine, la Russie et l'Ukraine ont adopté des mesures de **contrôle des prix de détail**.
- La Chine et l'Afrique du Sud ont modifié leur **politique relative aux biocarburants** pour atténuer la menace pesant sur la sécurité alimentaire.

Tableau 1.1. Mesures adoptées par les pouvoirs publics pour limiter les conséquences de la hausse des prix alimentaires

		Axées sur la consommation			Axées sur la production		Axées sur les échanges		
Macroéco- nomiques	Sociales	Commerciales			Soutien de la production	Gestion du marché	Importations	Exportations	
Taux d'intérêt et de change	Subventions alimentaires et autres	Contrôle des prix et taxes	Écoulement de stocks	Achats publics de produits alimentaires et autres	Crédits aux producteurs et autres	Prix minimums garantis aux producteurs et autres	Droits de douane et autres	Limitation des exportations en volume	Contrôle des prix à l'exportation et mesures fiscales
<b>Brésil</b>	Relèvement des taux d'intérêt	Abaissement des droits d'accise sur l'essence et le gazole	Écoulement de stocks de haricots, de maïs et de blé	Augmentation des fonds nécessaires pour accroître les stocks de sécurité	Amélioration de l'accès au crédit et développement des services de vulgarisation	Relèvement des prix minimums pour la campagne 2008/09	Réduction des droits de douane sur le blé, les sardines, huile de palmiste et certains engrais ; élimination du prélèvement de marine marchande sur le blé et la farine		
<b>Chili</b>	Relèvement des taux d'intérêt	Prime ponctuelle en espèces pour les 40 % les plus pauvres							
<b>Chine</b>	Politique d'appréciation du CNY	Contrôle des prix des huiles de friture, de la viande porcine, des œufs, des pâtes instantanées, du lait, des céréales, du gaz naturel, de l'essence et de l'électricité	Écoulement de stocks de céréales	Arrêt des autorisations d'implantation de nouvelles usines de transformation des céréales en biocarburants	Augmentation des subventions pour l'achat de machines agricoles, de carburants agricoles, d'engrais et de semences améliorées	Majoration des prix minimums d'achat du blé et du riz	Réduction des droits de douane sur plusieurs produits dont la viande porcine, le cabillaud, les aliments pour nourrissons, le soja et le tourteau d'arachide	Création de licences d'exportation pour les céréales, le soja et la farine	Suspension de la réduction de la TVA sur les exportations de céréales et produits dérivés, renforcée par la suite par la création de taxes provisoires sur les exportations de céréales, de soja, de farine et d'engrais
<b>Inde</b>	Relèvement des taux d'intérêt	Augmentation des subventions alimentaires	Maintien des prix des principaux produits alimentaires destinés au public fixés par l'administration	Efforts visant à assurer un approvisionnement suffisant des stocks de céréales de régulation	Hausse des subventions à l'achat d'intrants, en particulier d'engrais	Majoration des prix minimums et interdiction des opérations à terme sur plusieurs produits agricoles de base	Suppression des droits de douane sur le blé, le riz, le maïs et les légumes secs	Interdiction des exportations de blé, de maïs, de légumes secs et de riz non-basmati	Création d'un prix minimum à l'exportation et d'un droit sur le riz basmati

Tableau 1.1. Mesures adoptées par les pouvoirs publics pour limiter les conséquences de la hausse des prix alimentaires (suite)

		Axées sur la consommation			Axées sur la production		Axées sur les échanges			
Macroéco- nomiques	Sociales	Commerciales			Soutien de la production	Gestion du marché	Importations	Exportations		
Taux d'intérêt et de change	Subventions alimentaires et autres	Contrôle des prix et taxes	Écoulement de stocks	Achats publics de produits alimentaires et autres	Crédits aux producteurs et autres	Prix minimums garantis aux producteurs et autres	Droits de douane et autres	Limitation des exportations en volume	Contrôle des prix à l'exportation et mesures fiscales	
<b>Russie</b>	Relèvement des taux d'intérêt	Gel des prix du pain de blé et de seigle, du lait et du lait fermenté, de l'huile de tournesol et des œufs ; accords volontaires de modération des prix			Écoulement de stocks de céréales		Subventions à l'énergie pour compenser la hausse des prix ; subventions supplémentaires à la tonne de viande porcine et de volaille	Réduction des droits de douane sur le lait et les produits laitiers, le fromage, certains types d'huiles végétales et les légumes Suppression des droits sur les volailles et les œufs importés aux fins d'élevage	Interdiction temporaire des exportations de blé vers le Bélarus et le Kazakhstan	Création de taxes sur les exportations de céréales
<b>Afrique du Sud</b>	Augmentation des dépenses au titre du programme alimentaire			Abaissement de l'objectif sur les biocarburants, ramené de 4 % du marché des combustibles liquides à 2.5 %			Suppression des droits de douane sur le maïs si le cours mondial est supérieur à 110 USD pendant plus de deux semaines			
<b>Ukraine</b>		Plafonnement de la marge sur la farine et du prix au détail du pain, accords volontaires de modération des prix		Écoulement de stocks de céréales, de farine, de sucre et de viande			Préférence accordée aux entreprises commerciales d'État	Contingentement des exportations de céréales et de graines oléagineuses		

Source : Secrétariat de l'OCDE, 2008. La structure du tableau est inspirée de celle qui est utilisée dans le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO.

- Le Chili et l’Afrique du Sud ont accordé des **transferts directs** nouveaux aux plus démunis pour parer aux effets de la hausse des prix, sous la forme d’un versement en espèces dans le premier de ces pays et d’une distribution d’aliments dans le second.

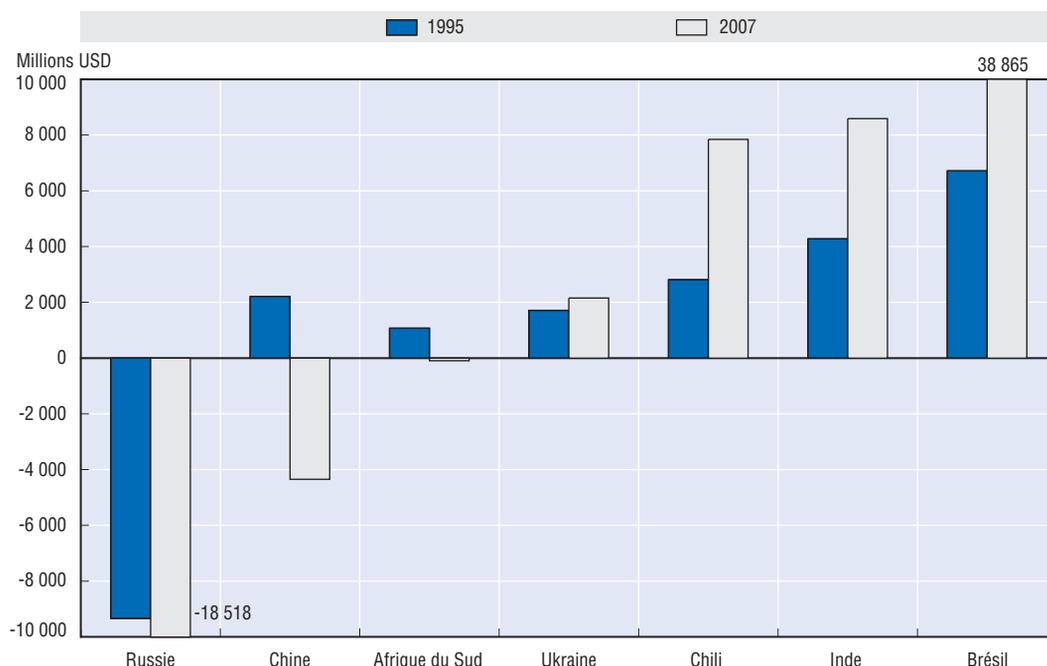
Les différences entre les réactions des sept économies émergentes étudiées reflètent des disparités dans leur situation commerciale (graphique 1.4), leur niveau de revenus, la distribution de la pauvreté dans leur population, la part des dépenses consacrée à l’alimentation et la politique économique des pouvoirs publics. Les cas du Chili et de la Chine en fournissent une illustration. La réaction du premier est assez modérée par rapport à celle de la seconde, car le Chili est exportateur net alors que la Chine est importatrice nette. Au Chili, le revenu par habitant (exprimé en USD à parité de pouvoir d’achat) est 2.5 fois plus élevé qu’en Chine, la part des dépenses consacrée à l’alimentation est à peu près deux fois moindre et la présence de l’État sur le marché est minime.

### **D’autres changements reflètent des divergences entre les objectifs de l’action publique dans les économies émergentes étudiées**

En 2006-08, plusieurs mesures nouvelles ont été prises et des changements importants apportés aux politiques existantes dans chacune des sept économies concernées :

- **Brésil** – Avant que ne soient adoptées des mesures pour contrer la hausse des prix alimentaires, plusieurs dispositions avaient été prises en 2006 pour faire face à la baisse des revenus des producteurs. De nombreux agriculteurs étaient confrontés à des difficultés financières en raison de la diminution des prix à la production, en grande partie imputable à l’appréciation du réal par rapport au dollar des États-Unis, et de la

Graphique 1.4. **Balance commerciale agricole et alimentaire, 1995 et 2007**



Les données concernant la Russie et l’Ukraine sont de 1996 et non pas de 1995 ; les données relatives à l’Afrique du Sud sont de 2000 au lieu de 1995.

Source : Nations Unies, base de données Comtrade, 2008 ; calculs de l’OCDE à partir de données nationales, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604554883717>

hausse des coûts de production, ainsi que du fait de sécheresses localisées, d'attaques de ravageurs et de maladies. En réaction, les pouvoirs publics ont créé un nouveau paiement au titre de la production, facilité l'accès au crédit et repoussé d'un an le remboursement des emprunts contractés au titre de l'investissement ou des fonds de roulement (ce report a été renouvelé en 2007). Il convient en particulier de noter l'ampleur qu'ont prise ces mesures dans le cas du soutien aux producteurs de soja.

- **Chili** – L'accent a été mis sur le crédit aux petites exploitations. Les programmes sont conçus et coordonnés par l'Institut national du développement agricole (INDAP), dans l'optique d'accroître les crédits accordés par le secteur financier privé aux petits exploitants. En 2007, les investissements dans les services d'intérêt général ont été portés à plus du tiers des dépenses totales au titre du soutien à l'agriculture.
- **Chine** – La réforme de la fiscalité agricole a été achevée en 2006 et une nouvelle loi foncière adoptée en 2007 renforce les droits juridiques des agriculteurs vis-à-vis des terres. Cependant, il est toujours interdit aux exploitants d'hypothéquer les terres, ce qui limite l'accès au crédit. Des régimes pilotes d'assurance ont été mis en place pour les producteurs de céréales et les éleveurs ; les coûts sont partagés entre le gouvernement central, les autorités locales et les exploitants. Le renforcement du soutien aux agriculteurs s'inscrit dans un programme plus vaste qui prévoit l'amélioration de l'accès aux services fondamentaux tels que l'éducation, les soins de santé et la sécurité sociale.
- **Inde** – Une plus grande priorité a été accordée aux infrastructures rurales, de manière à ce que la croissance du pays n'exclut personne et à ce qu'elle soit plus équitable. Une grande partie des investissements en question est réalisée dans le cadre du programme appelé Bharat Nirman, qui est axé sur l'extension des superficies irriguées, sur l'amélioration de la gestion de l'eau, et sur l'appui au réseau routier, au logement, à l'électrification, aux télécommunications, à la recherche et à la diversification des activités économiques en milieu rural. La Politique nationale en faveur des agriculteurs, lancée en 2007, met davantage l'accent sur le bien-être économique des agriculteurs et sur le développement rural que sur la seule production agricole. En 2006, un nouveau dispositif a été mis en place pour redynamiser la structure du crédit rural coopératif à court terme et pour accroître le crédit à taux d'intérêt préférentiel auquel les exploitants peuvent faire appel. En 2008, les pouvoirs publics ont annoncé un plan de vaste portée visant à annuler les dettes impayées, d'abord destiné aux petits exploitants et aux agriculteurs cultivant des terres marginales, puis étendu aux grands producteurs.
- **Russie** – Dans le cadre d'une réforme administrative plus vaste, les rôles et les responsabilités des autorités centrales et régionales dans la mise en œuvre et le financement des mesures agricoles ont été définis plus précisément, et un cadre pluriannuel général de mise en œuvre de la politique agricole a été mis en place. Les prêts bonifiés ont été nettement accrus, avec le double objectif de stimuler la production agricole et d'améliorer les zones rurales moyennant la modernisation des technologies et les investissements dans les infrastructures collectives.
- **Afrique du Sud** – Consécutivement à une évaluation des performances de leur action dans les domaines foncier, agricole et rural, les pouvoirs publics ont mis en place trois nouveaux dispositifs destinés à accélérer le rythme de la redistribution des terres : le projet de réforme foncière et agraire, qui crée un nouveau cadre de collaboration et d'application de la réforme, et prévoit un soutien visant à accélérer le rythme et la viabilité de la transformation moyennant une action harmonisée et conjointe de tous les

acteurs concernés ; la Stratégie proactive d'acquisition de terres, dans le cadre de laquelle les pouvoirs publics s'emploient activement à identifier, acheter et distribuer des terres en fonction des besoins définis ; et le programme Recherche de partenaires stratégiques (parmi les acteurs non gouvernementaux), qui accélérera la remise des terres et, surtout, assurera la stabilité des exploitations et des projets mis en œuvre, en apportant les compétences et l'expérience qui font actuellement défaut dans le service public.

- **Ukraine** – Le principal facteur des modifications de l'action publique au cours de la période a été l'adhésion à l'OMC en 2008, après une longue attente. Beaucoup de changements ont été apportés à la législation nationale pour respecter les obligations imposées par l'OMC. Préalablement à l'adhésion, des droits de douane sur des produits de base essentiels comme la viande porcine, la volaille et le sucre avaient été réduits. Les pouvoirs publics s'efforcent actuellement d'améliorer la coordination des activités visant la conception et la mise en œuvre des mesures de politique agricole.

Les négociations sur l'adhésion de la Russie à l'OMC ont beaucoup progressé, notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés, mais il reste à déterminer les engagements du pays concernant le soutien interne aux agriculteurs. Au niveau multilatéral, l'agriculture demeure l'une des pierres d'achoppement des négociations menées dans le cadre de l'OMC. En juin 2008, les ministres des pays membres de cette organisation ne sont pas parvenus à s'entendre sur un accord final à l'issue du cycle de Doha. L'impasse est due aux conditions qui régiraient les remèdes applicables dans le cadre du mécanisme de sauvegarde spéciale, certains pays en développement, notamment la Chine et l'Inde, estimant qu'ils ont besoin de davantage de latitude, y compris de la possibilité d'augmenter les droits de douane au-delà des taux consolidés, position qu'il n'a pas été possible de concilier avec les demandes d'amélioration de l'accès aux marchés des pays en développement.

Les sept économies émergentes étudiées ont participé à des négociations commerciales bilatérales et régionales au cours de la période 2006-08. Certaines de ces négociations ont beaucoup progressé ou ont abouti à des accords importants, notamment entre : l'Ukraine et l'Union européenne (UE) ; l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ; l'Inde et l'UE ; la Chine et le Pakistan ; la Chine et la Nouvelle-Zélande ; l'Afrique du Sud, en tant que membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe, et l'UE ; et le Brésil, en tant que membre du Mercosur, avec le Venezuela, le Chili et Israël.

## Évolution du soutien agricole

La présente section porte sur les estimations du soutien agricole dans six des sept économies émergentes étudiées dans ce rapport (ces estimations ne sont pas disponibles pour l'Inde, car les pouvoirs publics indiens ne participent pas au processus d'examen). Ces chiffres constituent le point de départ d'une évaluation comparative de l'évolution de l'action publique dans chacun des pays en question ; ils portent sur la période allant de 1995 à 2007. Les effets des changements apportés en 2008 aux politiques conduites, évoqués dans la section qui précède, ne sont pas pris en considération dans ces estimations. L'annexe A présente des définitions des indicateurs du soutien agricole de l'OCDE, une description du nouveau système de classification des mesures prises en compte dans l'ESP, appliqué depuis 2007 et employé dans le présent rapport, ainsi que les

mises à jour et améliorations techniques apportées à la mesure du soutien dans chacune des six économies concernées.

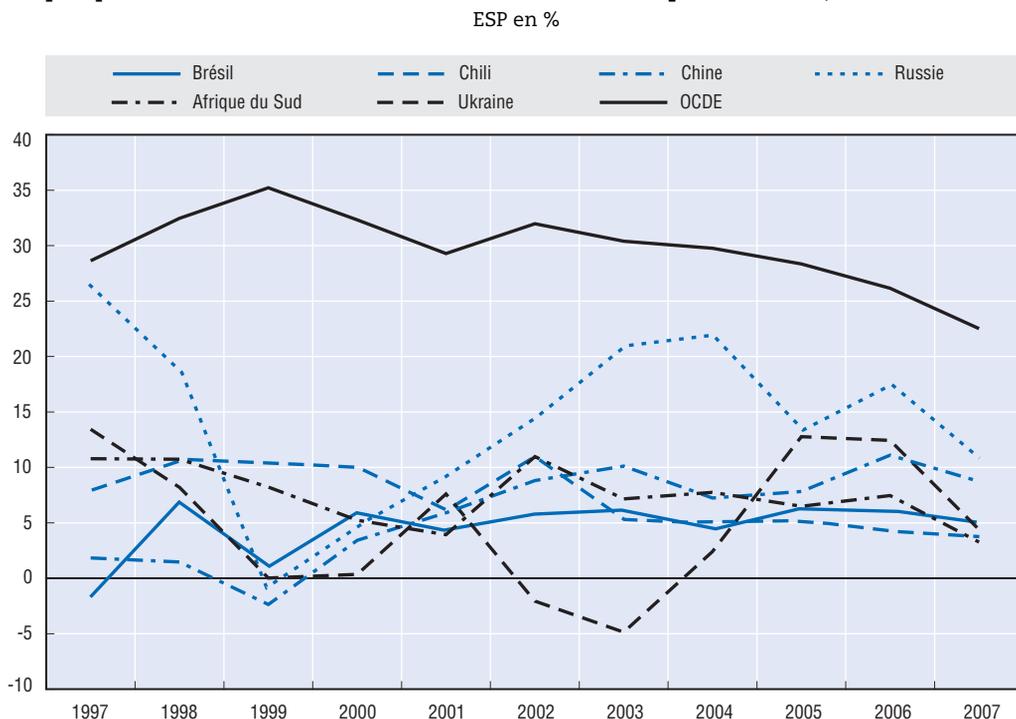
### Le soutien aux producteurs est relativement modeste

L'estimation du soutien aux producteurs en pourcentage (ESP en %) est le principal indicateur employé pour mesurer le niveau des aides apportées aux producteurs agricoles. Elle exprime la valeur monétaire estimée des transferts des consommateurs et des contribuables aux producteurs (soit l'ESP) découlant de l'action publique, en pourcentage des recettes agricoles brutes. L'ESP en % est utile pour analyser l'évolution du niveau du soutien dans le temps et entre pays.

Dans les six économies émergentes considérées, le niveau du soutien aux producteurs mesuré par l'ESP en % a été inférieur à la moyenne de l'OCDE pendant toute la décennie écoulée (graphique 1.5). En 2005-07, la valeur des transferts publics versés aux producteurs a représenté 4 % des recettes agricoles brutes au Chili, 6 % au Brésil et en Afrique du Sud, environ 9 % en Chine et en Ukraine, et 14 % en Russie. Dans la même période, elle s'est établie à 26 % en moyenne dans la zone de l'OCDE. Parmi les six économies émergentes étudiées ici, la Russie affiche le niveau de soutien le plus élevé, sauf en 1999 (soit dans le sillage de la crise financière de 1998).

L'évolution au fil du temps du niveau du soutien aux producteurs varie d'une économie à l'autre. Au Chili et en Afrique du Sud, le soutien est passé de 10 % environ au milieu des années 90, à 4 % et 7 % respectivement en 2005-07. Bien qu'il ait été relativement stable au Brésil, s'établissant à 5 % à peu près sur la décennie, il a légèrement augmenté depuis le milieu des années 90, époque où le secteur de la canne à sucre et de

Graphique 1.5. **Évolution du niveau du soutien aux producteurs, de 1997 à 2007**



Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604563281632>

l'éthanol étaient en fait taxé. Depuis la fin des années 90, le soutien aux producteurs a augmenté régulièrement en Chine, avant de se stabiliser aux alentours de 9 % ces dernières années. Il s'est accru peu à peu en Russie également durant la décennie en cours, passant de quelque 5 % des recettes agricoles au début des années 2000 à 14 % en 2005-07, mais il se maintient en-deçà des 19 % atteints en 1995-97. C'est en Ukraine que le niveau du soutien varie le plus d'une année sur l'autre. En 2003 encore, les producteurs agricoles de ce pays étaient non pas soutenus, mais « taxés » du fait de l'action publique.

Entre 2006 et 2007, la valeur monétaire des transferts des consommateurs et des contribuables au profit des producteurs (ESP) a diminué dans chacune des six économies étudiées (tableau 1.2). Sauf au Brésil, la baisse de la valeur du soutien aux producteurs a résulté d'une diminution du soutien des prix du marché (SPM) – la valeur des transferts dus à des mesures qui créent un écart entre les prix sur le marché intérieur et les prix aux frontières, telles que les droits de douane, les prix minimums garantis et les subventions à l'exportation. Au Brésil, la hausse du SPM a été plus que compensée par la baisse des transferts budgétaires et des autres transferts aux producteurs (par exemple, transferts découlant des crédits à des conditions préférentielles). Ce pays est au demeurant le seul à enregistrer une diminution des transferts budgétaires et des autres transferts : dans les autres, ils ont augmenté, principalement à cause de la majoration des transferts au titre de l'utilisation d'intrants.

L'évolution du SPM est ventilée dans les tableaux 1.3a et 1.3b pour mieux expliquer les principaux facteurs qui entraînent ses variations dans chacune des six économies émergentes étudiées. Dans quatre d'entre elles (Brésil, Chine, Russie et Ukraine), le premier de ces facteurs est une variation du volume des productions favorisées par des mesures relevant du SPM : ce volume a augmenté au Brésil, alors qu'il a diminué dans les trois autres pays. En revanche, la variation du SPM unitaire moyen (écart entre les prix intérieurs et les prix aux frontières mesurés au départ de l'exploitation) a été le facteur le plus

Tableau 1.2. **Contributions aux variations de l'Estimation du soutien aux producteurs, entre 2006 et 2007**

Valeur du soutien aux producteurs (PSE)			Contribution de :		Contribution des transferts budgétaires et des autres transferts (TBA) au titre de :						
			SPM	TBA	La production	L'utilisation d'intrants	S/NA/Rec/Rev <sup>2</sup> courants, production requis	S/NA/Rec/Rev non courants, production requis	S/NA/Rec/Rev non courants, production facultative	Critères non liés à des produits de base	Divers
Millions USD, 2007	Variation en % <sup>1</sup>	Variation en % de l'ESP, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes									
Brésil	5 374	-4.9	6.8	-11.6	4.9	-17.7	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Chili	285	-5.2	-15.2	10.0	0.0	11.3	-1.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Chine	50 208	-3.0	-20.2	17.3	0.0	11.3	5.5	0.0	-0.3	0.7	0.0
Russie	7 880	-22.6	-37.8	15.3	1.1	10.8	0.2	0.0	0.0	0.0	3.2
Afrique du Sud	457	-47.6	-50.6	3.1	0.0	3.8	-0.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Ukraine	1 175	-56.6	-72.1	15.5	10.1	9.4	-4.0	0.0	0.0	0.0	0.0
OCDE <sup>3</sup>	258 236	-3.9	-3.4	-0.5	-1.2	0.9	-1.1	0.2	1.0	-0.4	0.1

1. Variation en pourcentage dans la monnaie nationale.

2. S (superficie cultivée) / Na (nombre d'animaux) / Rev (revenu) / Rec (recettes).

3. Moyenne des variations en pourcentage de l'ESP dans chacun des pays de l'OCDE (l'UE25 étant considérée comme un seul pays), corrigée en fonction de la valeur de l'ESP des pays dans l'ESP totale de l'OCDE l'année précédente ; n'est pas équivalent à la variation de l'ESP de l'OCDE dans une autre monnaie commune.

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/606317131887>

Tableau 1.3a. **Contributions aux variations du Soutien des prix du marché, entre 2006 et 2007**

Soutien des prix du marché (SPM)	Contribution aux variations du SPM de :		
	La quantité	Du SPM unitaire	
Variation en % <sup>1</sup>	Variation du SPM en %, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes		
Brésil	22.4	19.9	2.5
Chili	-55.3	-17.3	-38.0
Chine	-48.9	-46.3	-2.6
Russie	-47.7	-40.6	-7.1
Afrique du Sud	-58.4	6.8	-65.2
Ukraine	-172.0	-240.3	68.3
OCDE <sup>2</sup>	-6.6	1.7	-8.3

1. La variation en pourcentage du SPM total dans une économie correspond à la moyenne des variations en pourcentage du SPM des différents produits de base dans les monnaies nationales, corrigée en fonction du poids du SPM de chaque produit de base dans le SPM total d'une économie l'année précédente.
  2. Moyenne des variations en pourcentage du SPM dans chacun des pays de l'OCDE (l'UE25 étant considérée comme un seul pays), corrigée en fonction de la valeur du SPM des pays dans le SPM total de l'OCDE l'année précédente.
- Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/606346080056>

Tableau 1.3b. **Contributions aux variations de prix à la frontière, entre 2006 et 2007**

Prix à la frontière (monnaie nationale) <sup>1</sup>	Contribution aux variations de prix à la frontière du :		
	Taux de change	Prix à la frontière (USD)	
Variation en % <sup>2</sup>	Toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes		
Brésil	17.7	-12.2	29.9
Chili	46.4	-1.8	48.2
Chine	11.7	-4.9	15.9
Russie	15.3	-6.6	21.9
Afrique du Sud	51.9	5.1	46.8
Ukraine	1.5	0.0	1.5
OCDE <sup>3</sup>	15.0	-4.6	19.6

1. Prix à la frontière au départ de l'exploitation, c'est-à-dire abstraction faite des marges commerciales réalisées entre la sortie de l'exploitation et la frontière/le marché de gros.
2. La variation en pourcentage du prix à la frontière dans une économie correspond à la moyenne des variations en pourcentage des prix à la frontière des différents produits de base dans les monnaies nationales, corrigée en fonction du poids du SPM de chaque produit de base dans le SPM total d'une économie l'année précédente.
3. Moyenne des variations en pourcentage du prix à la frontière dans chacun des pays de l'OCDE (l'UE25 étant considérée comme un seul pays), corrigée en fonction de la valeur du SPM des pays dans le SPM total de l'OCDE l'année précédente.

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/606357828367>

puissant de la baisse du SPM au Chili et en Afrique du Sud (encadré 1.2). Une augmentation du SPM unitaire indique que l'écart entre les prix intérieurs et les prix aux frontières s'est creusé, tandis qu'un recul reflète une réduction de cet écart. En Ukraine, le SPM unitaire a fortement progressé également, mais il a été compensé par une diminution des tonnages. Dans les pays de l'OCDE, l'évolution générale du SPM traduit pour l'essentiel la diminution du SPM unitaire, qui était elle-même due à l'augmentation des prix aux frontières.

Dans chacune des six économies étudiées, le prix moyen aux frontières a augmenté, qu'il soit mesuré dans la monnaie nationale ou en dollars des États-Unis. Au Brésil, au Chili, en Chine et en Russie, l'appréciation de la monnaie nationale vis-à-vis du dollar a en partie

### Encadré 1.2. Pourquoi l'ESP est-elle modifiée quand les prix mondiaux changent ?<sup>1</sup>

Le niveau du soutien mesuré dans le cadre de l'ESP a tendance à fluctuer au fil du temps, ce qui peut être attribué en grande partie aux fluctuations de la composante SPM de l'ESP.

Le calcul du SPM d'un produit de base donné se fonde sur l'écart entre son prix à la production (au départ de l'exploitation) et son prix à la frontière (corrigé des marges commerciales) dans le pays concerné. L'une des principales sources des fluctuations du SPM est la variabilité des prix sur le marché mondial des produits agricoles de base. La variabilité des taux de change en est une autre, les prix sur le marché mondial (à la frontière) et les prix intérieurs devant être exprimés dans la même monnaie.

L'ESP est un indicateur qui reflète la nature de l'action publique et les variations du soutien dues à cette action. Il est tentant de penser que l'indicateur doit rester constant dès lors que l'action publique demeure inchangée. Néanmoins, en tenant compte de la variabilité des prix sur le marché mondial et des taux de change, l'ESP met correctement en évidence les caractéristiques de l'action publique en raison desquelles le niveau du soutien est tributaire de l'évolution des marchés. En l'absence de mesures de soutien des prix, et en supposant que les marchés s'ajustent rapidement, le prix à la production serait aligné sur le prix à la frontière (corrigé des marges commerciales) et, par conséquent, monterait et descendrait au gré des fluctuations des prix sur le marché mondial et des taux de change<sup>2</sup>. Des fluctuations des transferts publics se produisent lorsque les prix intérieurs sont soutenus par des mesures intérieures et aux frontières qui empêchent la transmission des variations des cours mondiaux au marché intérieur. Il existe différentes dispositions concernant la transmission des changements sur le marché mondial au marché intérieur, et le SPM reflète correctement ces différences.

Par exemple, si un pays importateur applique uniquement un droit de douane ad valorem à un produit donné, le prix de celui-ci sur le marché intérieur monte et descend parallèlement au prix sur le marché mondial (même si le prix intérieur reste supérieur au cours mondial). En conséquence, l'écart entre le prix aux frontières et le prix intérieur reste constant et le SPM unitaire ne fluctue pas. Inversement, si un pays importateur applique une panoplie de mesures qui maintiennent les prix intérieurs à un niveau constant, l'écart entre le prix aux frontières et le prix intérieur se réduit lorsque les cours mondiaux augmentent, et vice-versa. De même, le SPM unitaire s'accroît (diminue) lorsque le taux de change s'apprécie (se déprécie). De façon similaire, un pays accordant un paiement compensatoire (fondé sur la production) pour maintenir le prix cible intérieur à un niveau constant fait des dépenses budgétaires moins importantes lorsque le prix aux frontières est élevé (même si c'est à cause de variations du taux de change), et inversement. Dans ce cas, les calculs de l'ESP indiquent une variation du niveau des paiements au titre de la production et non pas du SPM.

Le fait que, dans les exemples ci-dessus, le SPM ne se comporte pas toujours de la même façon au fil du temps, reflète bien les différences dans la mise en œuvre de l'action publique.

En bref, l'ESP est un indicateur des transferts découlant de la politique agricole, y compris de ceux qui résultent du maintien des prix à la production sur le marché intérieur à un niveau stable en présence de prix sur le marché mondial et de taux de change quant à eux fluctuants. Il donne une mesure équivalente pour tous les types de dispositions qui isolent les prix à la production des fluctuations du marché. En particulier, la méthode traite de la même manière le soutien des prix du marché et les paiements compensatoires.

1. Pour un examen approfondi de cette question, voir Tangermann, S. (2005).

2. Dans la réalité, les situations qui se présentent sur les marchés sont complexes, et la transmission d'une variation donnée d'un prix à la frontière au marché intérieur peut être imparfaite et prendre du temps. Cependant, cela ne change rien à cette donnée fondamentale selon laquelle, en l'absence de mesures de soutien des prix ou d'autres obstacles, les prix des biens échangeables sur le marché intérieur réagiraient aux variations des prix internationaux et des taux de change.

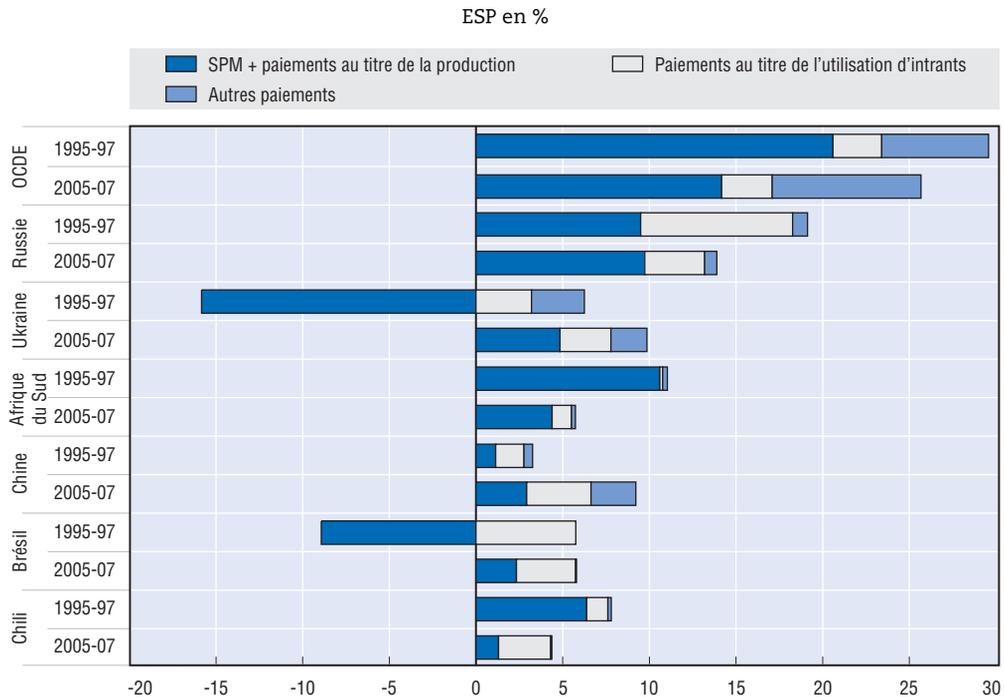
compensé la hausse du prix à la frontière mesurée dans la monnaie des États-Unis, tandis qu'en Afrique du Sud, la dépréciation du rand face au dollar a amplifié l'augmentation du prix moyen aux frontières mesuré dans la monnaie nationale. En Ukraine, aussi bien les prix à la frontière en dollar des États-Unis que le taux de change ont peu varié.

### **Le soutien aux producteurs passe par des mesures qui encouragent la production de produits de base et l'utilisation d'intrants**

Outre le niveau du soutien, il est instructif également d'analyser sa composition, pour découvrir sous quelle forme il est apporté. Comme dans la plupart des pays membres de l'OCDE, le soutien au titre de la production de produits de base (SPM et paiements au titre de la production) est une forme importante des transferts dont bénéficient les producteurs dans les six économies émergentes étudiées, notamment en Russie, en Afrique du Sud et en Ukraine (graphique 1.6). Dans les économies émergentes, les transferts accordés dans ce cadre découlent presque exclusivement de mesures de soutien des prix du marché, principalement de mesures de protection contre les importations, et seuls le Brésil, la Russie et l'Ukraine accordent des paiements au titre de la production. Contrairement à la plupart des pays de l'OCDE, les six économies émergentes étudiées ici versent une partie considérable du soutien aux agriculteurs sous la forme de paiements au titre de l'utilisation d'intrants (bonification d'intérêts, achats d'engrais subventionnés, etc.) et recourent nettement moins aux autres types de paiements tels que les paiements au titre des superficies cultivées, du nombre d'animaux ou des revenus.

Si le soutien au titre de la production de produits de base a diminué dans l'OCDE dans son ensemble entre 1995-97 et 2005-07, il a pris de l'importance dans quatre des six économies émergentes étudiées. Au cours de cette période, il a diminué uniquement au

Graphique 1.6. **Composition du soutien aux producteurs, 1995-97 et 2005-07**



Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

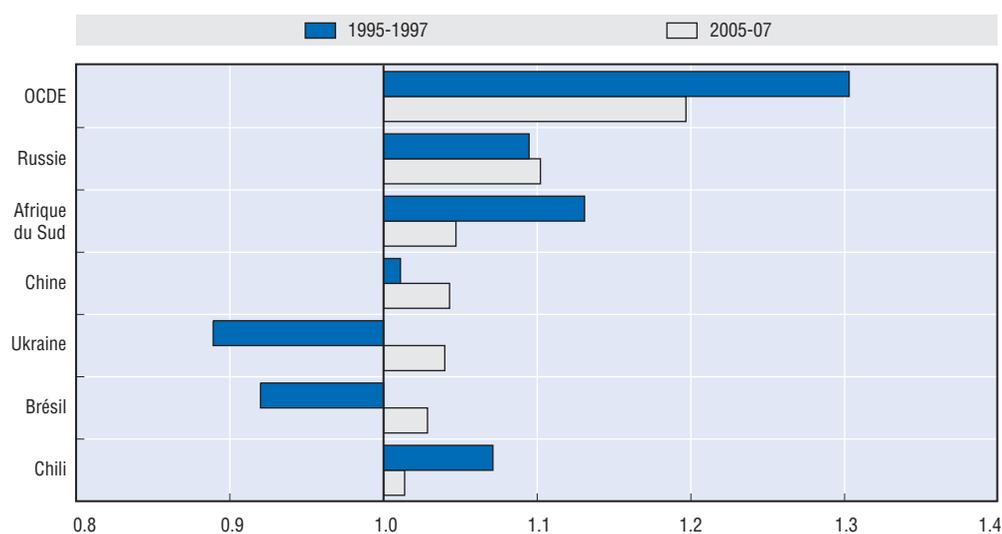
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/604565836628>

Chili et en Afrique du Sud en pourcentage des recettes agricoles brutes, et ce recul constitue dans ces deux pays le principal facteur ayant entraîné une baisse du niveau du soutien apporté aux producteurs. En Chine et en Russie, à l'inverse, le soutien au titre de la production de produits de base a augmenté. Cela s'est traduit par une hausse du niveau du soutien en Chine, mais en Russie, celui-ci a diminué sous l'effet de la réduction d'autres formes d'aide, tout particulièrement des transferts associés aux réaménagements de dettes. Au Brésil comme en Ukraine, le soutien au titre de la production de produits de base était nettement négatif en 1995-97. Cela a changé, les producteurs de ces deux pays ayant bénéficié d'un soutien de cette nature qui s'est traduit par une hausse de l'ESP en %, mais en Ukraine, le SPM est redevenu négatif en 2007.

Ces évolutions du soutien au titre de la production de produits de base se reflètent très clairement aussi dans celles du coefficient nominal de protection des producteurs (CNP des producteurs), soit le rapport entre le prix moyen perçu par les producteurs (y compris les paiements par tonne effectivement produite) et le prix à la frontière. Cet indicateur met en évidence le degré auquel les mesures majorent les prix perçus par les producteurs dans le pays considéré. Dans la zone de l'OCDE, le CNP des producteurs s'établissait en moyenne à 1.20 au cours de la période 2005-07, ce qui signifie que les agriculteurs percevaient en moyenne des prix supérieurs de 20 % aux prix internationaux (graphique 1.7). En 1995-97, les prix étaient plus élevés de 30 % (CNP de 1.30). Il en découle que l'écart entre les prix intérieurs et les cours mondiaux s'est réduit d'à peu près un tiers en moyenne pour l'ensemble des produits de base dans l'OCDE.

L'écart entre les prix intérieurs et les prix internationaux a également diminué au Chili et en Afrique du Sud entre 1995-97 et 2005-07, mais les prix à la production sont en moyenne plus proches des cours mondiaux dans le premier de ces pays que dans le deuxième. En revanche, le CNP des producteurs a augmenté en Russie et en Chine, ce qui signifie que l'écart entre les prix intérieurs et les prix sur le marché mondial est plus grand. Au Brésil et en Ukraine, la situation est plus complexe. En 1995-97, les prix perçus par les

Graphique 1.7. **Coefficients nominaux de protection des producteurs, 1995-97 et 2005-07**



Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604570563337>

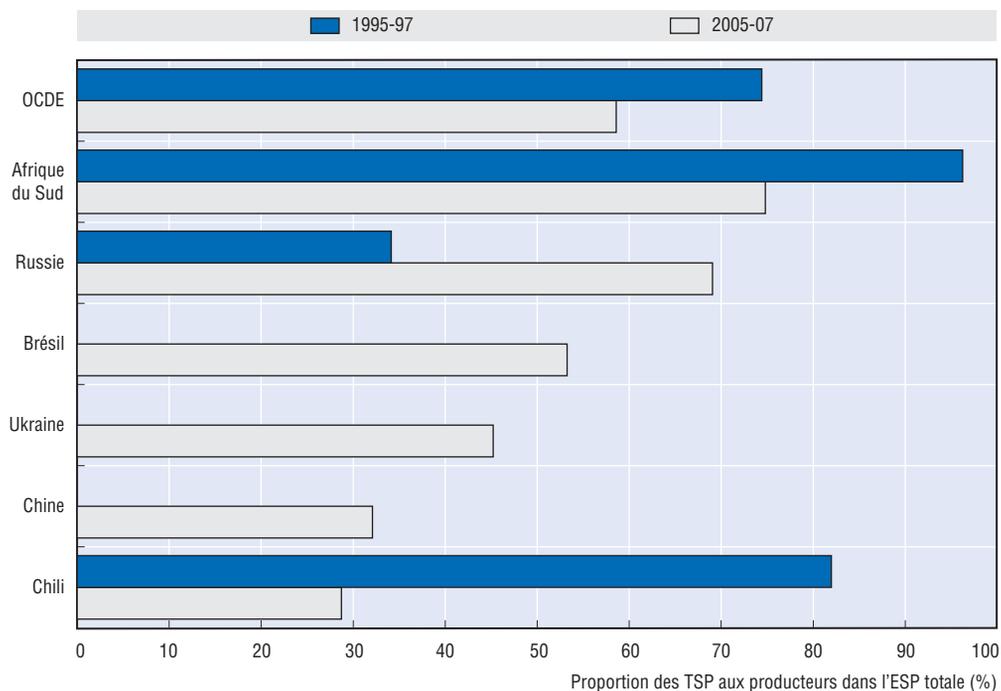
producteurs y étaient, en moyenne, inférieurs de quelque 10 % aux cours mondiaux (CNP négatifs) ; en 2005-07, ils étaient supérieurs de 3 % à 4 % (CNP positifs). Ainsi, bien que le CNP se soit élevé au Brésil comme en Ukraine, les prix moyens à la production y sont désormais davantage alignés sur les cours mondiaux qu'en 1995-97.

### **Le soutien aux producteurs est souvent concentré sur quelques produits de base**

La composition du soutien peut aussi être analysée du point de vue de la latitude qu'il laisse aux producteurs dans leurs choix de production. Ainsi, un paiement visant un produit de base précis implique que, pour en bénéficier, un agriculteur est contraint de produire ce produit. Inversement, les paiements peuvent être accordés au titre d'un groupe de produits, par exemple à n'importe quelle culture du groupe des céréales, ou bien tout simplement à n'importe quelle culture sans distinction. Le poids relatif des transferts subordonnés à un produit unique (indiqué par la part des « transferts au titre d'un seul produit » -TSP- dans l'ESP) fournit des informations précieuses sur la latitude laissée aux producteurs dans leurs choix de production<sup>2</sup>.

En ce qui concerne l'OCDE, la part des TSP dans l'ESP est passée de 74 % en 1995-97 à 59 % en 2005-07, principalement sous l'effet d'une réduction du SPM (graphique 1.8). En Afrique du Sud et en Russie, environ 70 % du soutien aux producteurs revêtent la forme de transferts au titre d'un seul produit, ce qui indique que les agriculteurs n'ont guère de choix s'ils souhaitent en bénéficier. En revanche, au Chili et en Chine, moins de 30 % du soutien sont accordés sous cette forme. Au Brésil et en Ukraine, les chiffres tournent autour de 50 %.

Graphique 1.8. **Transferts au titre d'un seul produit en proportion de l'ESP, 1995-97 et 2005-07**



Ces données ne sont pas présentées pour le Brésil et l'Ukraine en ce qui concerne les années 1995-97, car les TSP étaient alors négatifs dans ces pays.

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604600011831>

Il est également instructif de se demander dans quelle mesure les recettes que tire un agriculteur d'un produit de base donné sont tributaires des transferts au titre d'un seul produit (TSP en %). Cet indicateur révèle la valeur monétaire estimée des TSP correspondant à un produit en proportion des recettes agricoles brutes que procure ce même produit. Si le niveau du soutien aux producteurs agricoles dans les économies émergentes est inférieur à 10 % des recettes agricoles brutes du secteur agricole dans son ensemble, abstraction faite de la Russie, il existe dans chacun des pays étudiés ici des produits de base qui donnent lieu à des TSP représentant une proportion considérable des recettes des agriculteurs (tableau 1.4).

Le sucre figure dans la liste de tous les pays, sauf le Brésil. Il n'existe pas d'autres points communs à toutes les économies émergentes étudiées, ce qui reflète les différences entre leurs productions, entre leurs consommations et entre leurs objectifs publics. Par exemple, ce sont principalement des cultures qui bénéficient de TSP en Chine, alors que ce sont surtout des produits d'élevage en Russie et en Ukraine. Au Brésil, au Chili et en Afrique du Sud, c'est-à-dire dans les trois économies émergentes où le soutien aux producteurs est le plus faible, seuls un ou deux produits de base font l'objet de TSP en pourcentage supérieurs à 10 %, bien que le niveau du soutien dont bénéficient le coton et le riz au Brésil soit plus élevé.

### **L'importance relative du soutien aux services d'intérêt général augmente dans certaines économies mais diminue dans d'autres**

Outre l'appui apporté aux producteurs individuellement (mesuré par l'ESP), le secteur agricole est soutenu par le financement public d'activités telles que la recherche-développement agronomique, la formation, les inspections, les infrastructures, le marketing et la promotion, et le stockage public. L'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) mesure la valeur des transferts qui en découlent. Une partie de ces dépenses relève de domaines potentiellement importants d'investissements publics qui sont susceptibles, à long terme, d'améliorer la compétitivité du secteur agricole et d'être plus profitables aux exploitants, dans la durée, que le soutien des prix des produits de base ou les subventions aux intrants.

La part de l'ESSG dans le soutien total (ESSG en %) indique l'importance relative de ces transferts dans l'ensemble de l'appui dont bénéficie le secteur agricole. Les six économies émergentes étudiées ici consacrent une plus forte proportion du soutien total aux services d'intérêt général que les pays de l'OCDE dans leur ensemble (graphique 1.9). Plus de la moitié de la totalité des transferts entre dans la catégorie de l'ESSG en Afrique du Sud, environ un tiers au Chili et un quart au Brésil et en Chine.

**Tableau 1.4. Transferts au titre d'un seul produit par produit, 2005-07**

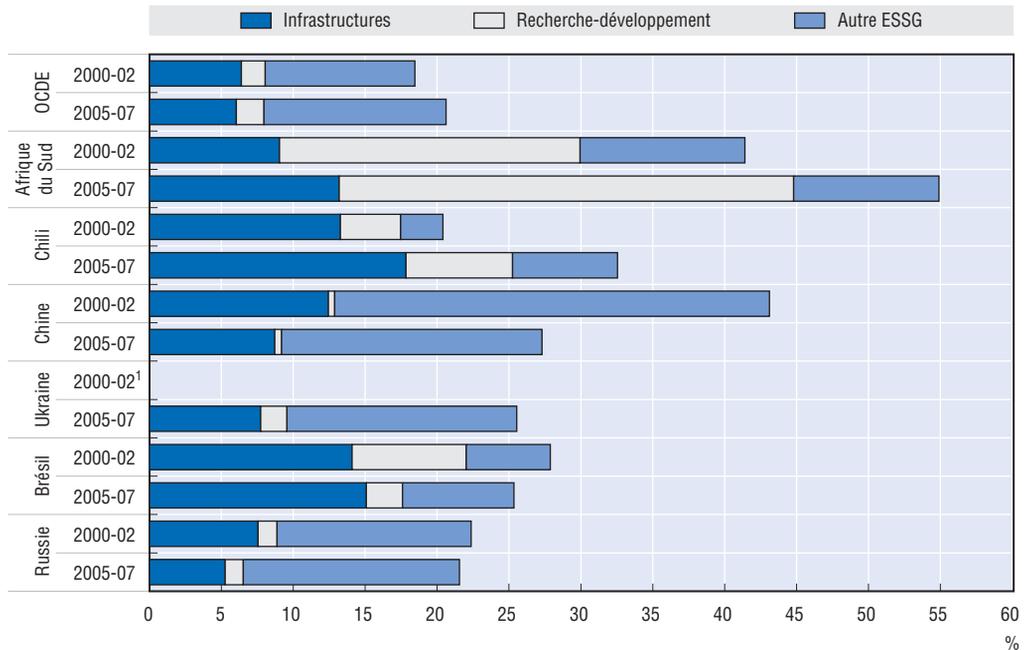
	ESP en %	TSP en pourcentage des recettes agricoles brutes par produit			
		10 %-20 %	20 %-30 %	30 %-40 %	Plus de 40 %
Brésil	5.8		Coton	Riz	
Chili	4.4	Sucre			
Chine	9.2	Soja, Viande ovine	Maïs	Sucre	Coton
Russie	13.9	Lait	Viande bovine, Volaille	Sucre, Viande porcine	
Afrique du Sud	5.7	Sucre, Viande ovine			
Ukraine	9.9		Viande bovine	Viande porcine, Sucre	Volaille

Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/606360423430>

Graphique 1.9. Niveau et composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général, 2000-02 et 2005-07

En proportion du soutien total (ESSG en %)



1. Dans le cas de l'Ukraine, les données relatives à 2000-02 ne sont pas présentées, car l'EST était négative en 2002.  
Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604716234624>

Durant la décennie en cours, les variations de l'importance relative des dépenses au titre des services d'intérêt général n'ont pas été les mêmes dans toutes les économies émergentes étudiées. Au Brésil et en Afrique du Sud, le niveau du soutien aux producteurs est faible et stable, mais l'importance relative des dépenses comptabilisées dans l'ESSG a diminué dans le premier et augmenté dans la seconde. Ces dépenses ont aussi augmenté, proportionnellement, au Chili, où le soutien aux producteurs a diminué depuis 2000. Elles n'ont pas progressé aussi vite que le soutien aux producteurs en Chine, où l'ESSG en % est tombée de 43 % à 27 % entre 2000-02 et 2005-07. En Russie, au contraire, elles ont gardé le même rythme et l'ESSG en % est resté à peu près stable.

Dans chacune des six économies émergentes étudiées ici, les dépenses d'infrastructures destinées à soutenir l'agriculture (irrigation, drainage, remembrement des exploitations, etc.) sont l'une des principales catégories qui composent l'ESSG. Une partie non négligeable est consacrée à la recherche-développement au Chili et en Afrique du Sud, tandis que ce poste a cédé du terrain aux autres au Brésil. Le stockage public occupe une place importante en Chine et les dépenses consacrées aux services d'inspection ont considérablement augmenté en Russie et en Ukraine.

La valeur totale du soutien au secteur agricole est mesurée par l'estimation du soutien total (EST), qui représente la somme des transferts dont bénéficient les producteurs agricoles individuellement (ESP) et collectivement (ESSG), ainsi que des subventions à la consommation financées par les contribuables. En ce qui concerne l'OCDE dans son ensemble, les transferts totaux découlant des mesures de soutien à l'agriculture ont représenté environ 1 % du PIB en 2005-07 ; ils ont diminué au fil du temps, les autres

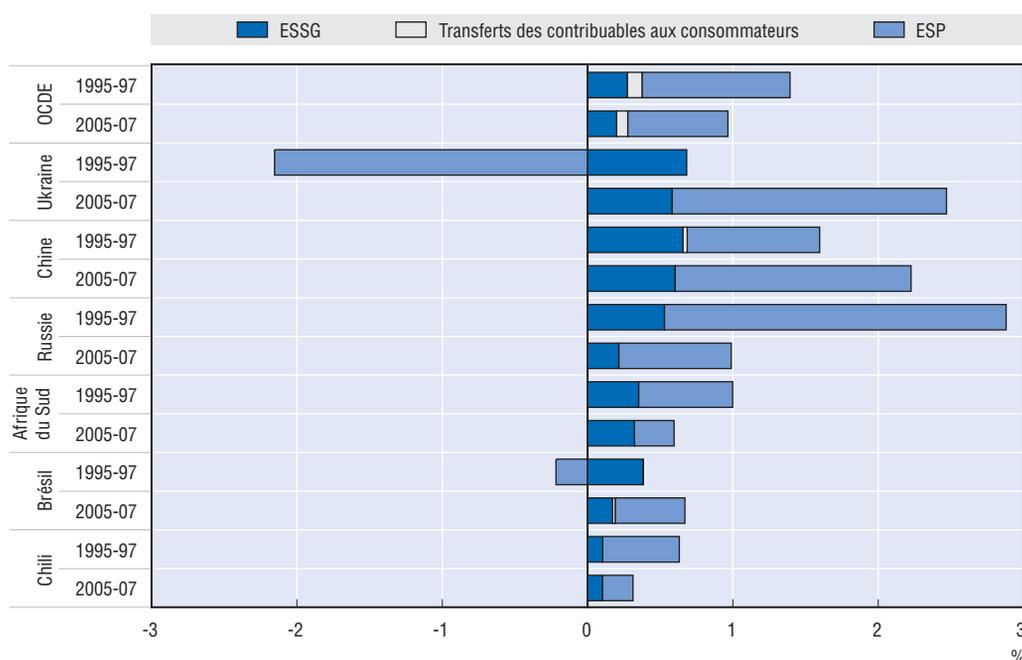
secteurs d'activité économique ayant pris de l'importance et le niveau du soutien à l'agriculture ayant diminué (graphique 1.10). Ce n'est pas le cas dans certaines économies émergentes, notamment en Chine où, malgré l'essor rapide de l'économie, le soutien à l'agriculture est passé de 1.5 % du PIB environ en 1995-97 à plus de 2 % en 2005-07. Le soutien agricole pèse lourdement aussi sur l'économie de l'Ukraine, où l'EST en % atteint à peu près 2.5 %. Dans les autres pays, le soutien à l'agriculture représente approximativement 1 % du PIB ou moins.

## Observations et recommandations intéressant l'action publique

À la lumière des sections qui précèdent, les conclusions et recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Le soutien apporté aux producteurs agricoles dans les économies émergentes s'établit à un niveau relativement faible au regard de celui qu'il atteint dans bon nombre de pays de l'OCDE. Cependant, dans chacune de ces économies, certains produits de base donnent lieu à un soutien plus important que d'autres, le sucre étant un exemple flagrant dans de nombreux cas. Les agriculteurs sont par conséquent fortement incités à choisir de produire ces produits plutôt que d'autres, et donc à leur affecter davantage de ressources comme les terres, la main-d'œuvre et les engrais qu'ils ne le feraient dans des circonstances différentes. Lorsqu'ils se demandent quelles mesures permettraient d'accroître la production alimentaire en vue de parer à l'augmentation des prix, les pouvoirs publics devraient envisager de réduire le soutien apporté à certains produits qui mobilisent, du fait des dispositions en vigueur, plus de ressources qu'ils ne le feraient dans d'autres circonstances.

Graphique 1.10. **Composition de l'estimation du soutien total, 1995-97 et 2005-07**  
% du PIB



Source : OCDE, base de données des ESP et des ESC, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/604724601368>

- Mettre des obstacles aux exportations en réaction à la hausse des prix alimentaires traduit une inquiétude légitime quant à la sécurité alimentaire, mais ne permet pas de cibler les plus nécessiteux et risque d'empêcher les producteurs d'adapter leur offre. De plus, bien qu'elles soient susceptibles de réduire les risques de pénuries alimentaires à court terme, ces mesures ont des chances de rétracter les marchés internationaux et de les rendre plus instables. L'interdiction des exportations sape la confiance dans les échanges et encourage les pays importateurs à prendre des mesures axées sur l'autosuffisance. La limitation des exportations a des effets préjudiciables sur les partenaires commerciaux tributaires des importations. Par exemple, celle qui a visé le riz en Inde a eu des conséquences dommageables pour les consommateurs du Bangladesh et émousse également les incitations censées amener les riziculteurs indiens à investir dans l'agriculture, qui est à long terme un moteur de la croissance. Par ailleurs, elle empêche la transmission des signaux-prix aux producteurs intérieurs. Par exemple, les quotas d'exportation ont entraîné un manque à gagner considérable dans les secteurs des céréales et des graines oléagineuses et ont réduit les recettes totales des exportations de l'Ukraine.
- La mise en place d'obstacles aux exportations, et les effets déstabilisants de ceux-ci sur les marchés mondiaux, attire l'attention sur le fait que les règles de l'OMC n'empêchent pas les pays d'imposer des restrictions à leurs exportations et que la fiscalité relative aux exportations ne fait l'objet d'aucune discipline. Compte tenu du manque de règles dans ce domaine, la capacité du marché mondial à servir de source fiable d'approvisionnement en produits alimentaires est mise en doute<sup>3</sup>.
- Plusieurs pays ont réagi à la crise des prix alimentaires en accroissant leurs subventions à l'achat d'intrants, en particulier d'engrais, dans l'optique de stimuler la production. Si les prix des intrants requérant de l'énergie ont indéniablement augmenté, il convient d'appliquer les mesures de ce type avec beaucoup de prudence. Notamment, il peut se révéler judicieux de limiter la hausse de ces subventions dans le temps, ou de les subordonner étroitement aux prix internationaux, de manière à les limiter lorsque les cours redescendent. Par ailleurs, il est nécessaire d'adopter des réglementations appropriées et de dispenser des services de vulgarisation pour faire en sorte que la hausse de la consommation d'intrants chimiques ne cause pas de préjudices supplémentaires à l'environnement.
- Des efforts sont consentis dans plusieurs économies émergentes pour améliorer la mise en œuvre de la politique agricole, moyennant des réformes administratives, la rationalisation des mesures, l'établissement de cadres coordonnés pluriannuels et le recours à l'expertise et aux compétences du secteur privé, entre autres initiatives. Il s'agit là d'une évolution bienvenue, dans la mesure où la cohérence et la transparence sont essentielles à la réussite de tout régime d'action.
- Les initiatives prises pour étendre les possibilités d'assurance offertes aux agriculteurs ou en créer sont positives elles aussi. Les systèmes d'assurance efficaces sont à même de réduire la nécessité d'intervenir sur les marchés et d'aider les exploitants à formuler des stratégies adaptées de gestion des risques. Cependant, lorsqu'ils bénéficient de subventions importantes, ces systèmes peuvent aussi encourager les prises de risques excessives, et entraîner l'essor de la production des produits couverts par les assurances au détriment des autres, ainsi que le développement de l'agriculture dans des zones qui ne s'y prêtent pas, provoquant ainsi la dégradation de l'environnement. Lorsqu'ils créent

ou envisagent des systèmes de ce type, les pouvoirs publics doivent étudier avec soin la possibilité de supprimer progressivement, au bout d'un certain temps, les subventions de fonctionnement qui leur sont destinées, de manière à ce que les exploitants prennent peu à peu en charge dans leur intégralité les coûts de ces dispositifs.

- L'accès des producteurs au crédit est indispensable au développement de l'agriculture dans les économies émergentes. Dans plusieurs d'entre elles, les pouvoirs publics ont augmenté le crédit disponible pour les agriculteurs, qu'il s'agisse des grands producteurs ou des petits exploitants. Si les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle déterminant dans la création d'un marché du crédit, davantage d'efforts doivent être consentis pour développer les sources privées de crédit, notamment en faveur des petits exploitants. Au lieu de se contenter d'accroître le crédit bénéficiant d'un soutien public, mieux vaut réévaluer et, si possible, supprimer les obstacles à l'essor du crédit privé. Toutefois, la crise financière mondiale survenue au deuxième semestre 2008 risque de limiter considérablement la marge de manœuvre des pouvoirs publics dans ce domaine.
- Dans plusieurs pays, les autorités ont adopté des mesures au cours de la période considérée, soit pour reporter le remboursement des dettes des producteurs, soit pour les annuler purement et simplement. Ces dispositions ont été prises pour faire face à un problème à court terme (des difficultés financières), mais elles risquent d'aggraver un problème structurel qui s'inscrit dans le long terme (le sous-développement du marché du crédit), car elles sont susceptibles de porter atteinte à la discipline des systèmes de crédit. Elles risquent aussi de donner à penser aux agriculteurs que les pouvoirs publics les renfloueront en cas de difficultés de paiement ultérieures. De plus, ces mesures pourraient aussi aggraver le problème de l'endettement au lieu de l'atténuer, parce qu'elles permettent aux agriculteurs d'emprunter de nouveau même s'ils ne sont pas solvables.
- L'augmentation relative des dépenses au titre des services d'intérêt général dont bénéficie l'agriculture, notamment des infrastructures et de la recherche-développement, est rassurante. Néanmoins, il reste une large marge de manœuvre pour améliorer l'efficacité de la dépense publique, moyennant l'accroissement des investissements axés sur les biens publics hautement prioritaires. Des investissements publics sont nécessaires pour faire en sorte que l'offre soit à même de réagir à une hausse des prix et que de nouveaux types de cultures autorisant une augmentation notable des rendements soient développés.

## Notes

1. Selon la définition habituelle de la Banque mondiale, fondée sur le pourcentage de la population dont les dépenses de consommation sont inférieures à 1 USD par jour.
2. Les TSP englobent la totalité du soutien des prix du marché et des paiements au titre de la production (ces formes de soutien étant par définition spécifiques à un produit de base donné), ainsi que tous les paiements au titre d'un produit unique relevant d'autres catégories de soutien dans lesquelles celui-ci est subordonné à la production d'un produit de base.
3. A l'heure actuelle, l'OMC n'applique que des disciplines minimales en matière de restrictions des exportations, notamment une obligation de notification. En vertu des modalités actuellement prévues dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, les membres seraient tenus de signaler à l'OMC les restrictions ou les embargos imposés aux exportations dans les 90 jours suivant leur entrée en vigueur, la durée de ces mesures étant limitée à douze mois, ou bien à dix-huit dans les cas où les pays importateurs touchés y consentent.

## Bibliographie

- Banque mondiale (2007), *Rapport sur le développement dans le monde 2008 - L'agriculture au service du développement*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2008a), *Rising Fuel and Food Prices: Addressing the Risks to Future Generations*, Réseau du développement humain et Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique, 12 octobre, <http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMEXT/Resources/Food-Fuel.pdf?resourceurlname=Food-Fuel.pdf>.
- Banque mondiale (2008b), « Double Jeopardy: Responding to High Food and Fuel Prices », Document rédigé pour le sommet du G8 d'Hokkaido-Toyako, 2 juillet, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:21827681~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:4607,00.html>.
- FAO [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture] (2008a), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2008*, FAO, Rome, [www.fao.org/es/esa/en/pubs\\_sofa.htm](http://www.fao.org/es/esa/en/pubs_sofa.htm).
- FAO (2008b), « Policy Measures Taken by Governments to Reduce the Impact of Soaring Prices (as of 11 July 2008) », Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture, [www.fao.org/giews/english/policy/index.htm](http://www.fao.org/giews/english/policy/index.htm).
- FAO (2008c), « National Policy Responses to High Food Prices », *Economic and Social Perspectives Policy Brief 1*, FAO, Rome, <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/aj113e/aj113e00.pdf>.
- FAO (2008d), « The Breakdown of the Doha Round Negotiations: What Does it Mean for Soaring Food Prices? », *Economic and Social Perspectives Policy Brief 3*, FAO, Rome, <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/aj221e/aj221e.pdf>.
- IFPRI [Institut international de recherche sur les politiques alimentaires] (2008), « High Food Prices: The What, Who and How of Proposed Policy Actions », *Policy Brief*, mai, IFPRI, Washington, DC, [www.ifpri.org/PUBS/ib/FoodPricesPolicyAction.pdf](http://www.ifpri.org/PUBS/ib/FoodPricesPolicyAction.pdf).
- OCDE (2008a), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2008-2017*, OCDE, Paris, [www.agri-outlook.org/pages/0,2987,en\\_36774715\\_36775671\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.agri-outlook.org/pages/0,2987,en_36774715_36775671_1_1_1_1_1,00.html).
- OCDE (2008b), *Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : panorama 2008*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008c), « Rising Agricultural Prices: Causes, Consequences and Responses », *Synthèses de l'OCDE*, août, OCDE, Paris.
- OCDE (2008d), *Economic Assessment of Biofuel Support Policies*, OCDE, Paris.
- OMC [Organisation mondiale du commerce] (2008), *Un guide non officiel des sauvegardes pour l'agriculture*, 5 août, [www.wto.org/french/tratop\\_f/agric\\_f/guide\\_agric\\_safeg\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/guide_agric_safeg_f.htm).
- Tangermann, S. (2005), « Is the Concept of the Producer Support Estimate in Need of Revision? », *Working Paper N° 1*, OCDE, Paris.

## Liste des acronymes et abréviations

<b>AAY</b>	Les plus pauvres d'entre les pauvres ( <i>antyodaya ann yojana</i> ; Inde)
<b>ACDC</b>	Accord sur le commerce, le développement et la coopération (Afrique du Sud)
<b>ACE</b>	Accord de complémentarité économique (Chili)
<b>ACFTA</b>	Zone de libre-échange entre l'ASEAN et la Chine ( <i>ASEAN-China Free Trade Agreement</i> )
<b>ACP</b>	Afrique, Caraïbes et Pacifique
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>AEZ</b>	Zone d'exportation de produits agricoles ( <i>Agri-Export Zone</i> ; Inde)
<b>AFC</b>	Agriculture familiale ( <i>Agricultura Familiar Campesina</i> ; Chili)
<b>AFRMA</b>	Agence fédérale pour la régulation du marché alimentaire (Russie)
<b>AGOA</b>	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique ( <i>African Growth and Opportunity Act</i> )
<b>AgriBEE</b>	Cadre pour l'émancipation économique des noirs dans l'agriculture ( <i>Black Economic Empowerment Framework for Agriculture</i> )
<b>ALE</b>	Accord de libre-échange
<b>APE</b>	Accord de partenariat économique
<b>APEDA</b>	Office du développement des exportations de produits agricoles et de produits alimentaires transformés ( <i>Agricultural and Processed Food Products Exports Development Authority</i> ; Inde)
<b>APEI</b>	Accord de partenariat économique intérimaire
<b>APMC</b>	Loi relative aux comités de commercialisation des produits agricoles ( <i>Agricultural Produce Marketing Committee Act</i> ; Inde)
<b>APTA</b>	Accord commercial Asie-Pacifique ( <i>Asia-Pacific Trade Agreement</i> )
<b>ASEAN</b>	Association des nations de l'Asie du Sud-Est ( <i>Association of South East Asian Nations</i> )
<b>BAC</b>	Banque agricole de Chine
<b>BAF</b>	Subvention d'articulation financière ( <i>Bono de Articulación Financiera</i> ; Chili)
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>BCR</b>	Banque centrale de Russie
<b>BLNS</b>	Bostwana, Lesotho, Namibie et Swaziland
<b>BNDES</b>	Banque nationale de développement économique et social (Brésil)
<b>CACP</b>	Commission des coûts et des prix agricoles ( <i>Commission for Agricultural Costs &amp; Prices</i> ; Inde)
<b>CASP</b>	Programme global d'aide à l'agriculture ( <i>Comprehensive Agricultural Support Programme</i> ; Afrique du Sud)
<b>CDA</b>	Communauté de développement de l'Afrique australe
<b>CE</b>	Commission européenne
<b>CEI</b>	Communauté des États indépendants
<b>CEPALC</b>	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes – ONU
<b>CIP</b>	Prix de cession centraux ( <i>Central Issue Price</i> ; Inde)

<b>CNDR</b>	Commission nationale pour le développement et la réforme (Chine)
<b>CNR</b>	Commission nationale de l'irrigation ( <i>Comisión Nacional de Riego</i> ; Chili)
<b>COMSA</b>	Programme d'assurance agricole ( <i>Comité de Seguro Agrícola</i> ; Chili)
<b>CONAB</b>	Agence nationale de l'alimentation (Brésil)
<b>CONADI</b>	Commission nationale pour le développement indigène ( <i>Corporación Nacional de Desarrollo Indígena</i> ) – MIDEPLAN, Chili
<b>CORFO</b>	Agence de développement économique ( <i>Corporación de Fomento a la Producción</i> ; Chili)
<b>COTRISA</b>	Société de commercialisation du blé ( <i>Comercializadora de Trigo</i> ; Chili)
<b>CPI-IW</b>	Indice des prix à la consommation pour les travailleurs de l'industrie ( <i>Consumer Price Index for Industrial Workers</i> ; Inde)
<b>DIPRES</b>	Direction du budget ( <i>Dirección de Presupuesto</i> ), ministère chilien des Finances
<b>DIRECON</b>	Direction des relations économiques internationales – Ministère chilien des Affaires étrangères ( <i>Dirección de Relaciones Económicas Internacionales</i> ; Chili)
<b>ECA</b>	Loi relative aux produits de base essentiels ( <i>Essential Commodity Act</i> ; Inde)
<b>ECE</b>	Entreprise commerciale d'État
<b>EEC</b>	Espace économique commun (entre le Bélarus, le Kazakhstan, la Russie et l'Ukraine)
<b>FAD</b>	Fonds de gestion déléguée ( <i>Fondo de Administración Delegada</i> ; Chili)
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FCI</b>	Société indienne des produits alimentaires ( <i>Food Corporation of India</i> )
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FOSIS</b>	Fonds de solidarité et d'investissement social ( <i>Fondo de Solidaridad e Inversión Social</i> ; Chili)
<b>GATT</b>	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
<b>GEIS</b>	Système général d'incitation à l'exportation ( <i>General Export Incentive Scheme</i> ; Afrique du Sud)
<b>GFR</b>	Gouvernement de la Fédération de Russie
<b>GKS</b>	Service statistique de la Fédération de Russie
<b>GOI</b>	Gouvernement indien ( <i>Government of India</i> )
<b>HRB</b>	Hectares d'irrigation de base ( <i>Hectáreas de Riego Básico</i> ; Chili)
<b>IAU</b>	Impôt agricole unique (Russie)
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>INDAP</b>	Institut national pour le développement de l'agriculture et de l'élevage ( <i>Instituto Nacional de Desarrollo Agropecuario</i> ; Chili)
<b>INE</b>	Institut national des statistiques du Chili ( <i>Instituto Nacional de Estadísticas de Chile</i> )
<b>IPC</b>	Indice des prix à la consommation
<b>KCC</b>	Système de carte de crédit kisan (kisan étant le mot hindi pour agriculteur ; Inde)
<b>LARP</b>	Projet de réforme foncière et agraire ( <i>Land and Agrarian Reform Project</i> ; Afrique du Sud)
<b>LRAD</b>	Programme de redistribution foncière pour le développement agricole ( <i>Land Redistribution and Agricultural Development</i> ; Afrique du Sud)
<b>MAFISA</b>	Dispositif de financement de la micro-agriculture en Afrique du Sud ( <i>Micro-Agricultural Financial Scheme of South Africa</i> )
<b>MAPA</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation (Brésil)
<b>MDA</b>	Ministère du Développement agraire (Brésil)
<b>MEP</b>	Prix minimum à l'exportation ( <i>Minimum Export Price</i> ; Inde)
<b>MERCOSUR</b>	Marché commun du Sud ( <i>Mercado Común del Sur</i> )
<b>MERT</b>	Ministère du Développement économique et du Commerce (Russie)
<b>MGS</b>	Mesure globale du soutien

<b>MIDEPLAN</b>	Ministère chilien du Plan et de la Coopération
<b>MINAGRI</b>	Ministère chilien de l'Agriculture
<b>MIP</b>	Prix d'intervention sur le marché ( <i>Market Intervention Price</i> ; Inde)
<b>MOP</b>	Ministère chilien des Travaux publics ( <i>Ministerio de Obras Públicas</i> )
<b>MSP</b>	Prix de soutien minimum ( <i>Minimum Support Price</i> ; Inde)
<b>NABARD</b>	Banque nationale pour l'agriculture et le développement rural ( <i>National Bank for Agriculture and Rural Development</i> ; Inde)
<b>NAFED</b>	Fédération nationale des coopératives et de la commercialisation agricoles ( <i>National Agricultural Cooperative and Marketing Federation</i> ; Inde)
<b>NAIS</b>	Système national d'assurance agricole ( <i>National Agricultural Insurance Scheme</i> ; Inde)
<b>NAMC</b>	Conseil national pour la commercialisation des produits agricoles ( <i>National Agricultural Marketing Council</i> ; Afrique du Sud)
<b>NAP</b>	Politique agricole nationale ( <i>National Agriculture Policy</i> ; Inde)
<b>NPF</b>	Nation la plus favorisée
<b>NPF</b>	Politique nationale en faveur des agriculteurs ( <i>National Policy for Farmers</i> ; Inde)
<b>NREGP</b>	Programme national de garantie de l'emploi rural ( <i>National Rural Employment Guarantee Programme</i> ; Inde)
<b>NYBOT</b>	New York Board of Trade
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODEPA</b>	Bureau des études et des politiques agricoles ( <i>Oficina de Estudios y Políticas Agrarias</i> ; Chili)
<b>OGM</b>	Organisme génétiquement modifié
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OTC</b>	Obstacles techniques au commerce
<b>PAB</b>	Production agricole brute
<b>PCC</b>	Parti communiste chinois
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PLAS</b>	Stratégie proactive d'acquisition de terres ( <i>Pro-Active Land Acquisition Strategy</i> ; Afrique du Sud)
<b>PNRA II</b>	Deuxième Plan national de réforme agraire (Brésil)
<b>PPA</b>	Parités de pouvoir d'achat
<b>PROCHILE</b>	Service de la DIRECON chargé de promouvoir les exportations chiliennes
<b>PRONAF</b>	Programme national de renforcement de l'agriculture familiale (Brésil)
<b>PSS</b>	Système de soutien des prix ( <i>Price Support Scheme</i> ; Inde)
<b>RBI</b>	Banque de réserve de l'Inde ( <i>Reserve Bank of India</i> )
<b>R-D</b>	Recherche-développement
<b>SACU</b>	Union douanière d'Afrique australe ( <i>South African Customs Union</i> )
<b>SAFTA</b>	Zone de libre-échange de l'Asie du Sud ( <i>South Asian Free Trade Area</i> )
<b>SAG</b>	Service de l'agriculture et de l'élevage ( <i>Servicio Agrícola Ganadero</i> ; Chili)
<b>SARB</b>	Banque de réserve d'Afrique du Sud ( <i>South African Reserve Bank</i> )
<b>SASA</b>	Association sud-africaine du sucre ( <i>South African Sugar Association</i> )
<b>SBP</b>	Système de fourchette de prix ( <i>Sistema de Banda de Precios</i> ; Chili)
<b>SDRP</b>	Syndrome disgénésique et respiratoire du porc
<b>SEZ</b>	Zones économiques spéciales ( <i>Special Economic Zone</i> ; Inde)
<b>SGS</b>	Sauvegardes spéciales
<b>SINOGRAIN</b>	Entreprise d'État responsable des réserves céréalières (Chine)

<b>SNCR</b>	Système national de crédit rural ( <i>Sistema Nacional do Crédito Rural</i> ; Brésil)
<b>SPS</b>	Mesures sanitaires et phytosanitaires
<b>TICA</b>	Accord de coopération en matière de commerce et d'investissement ( <i>Trade and Investment Cooperation Agreement</i> )
<b>TNA</b>	Taux nominal d'aide
<b>TPDS</b>	Système public de distribution ciblée ( <i>Targeted Public Distribution System</i> ; Inde)
<b>TRA</b>	Taux relatif d'aide
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UF</b>	Unité de compte chilienne ( <i>Unidad de Fomento</i> )
<b>WBCIS</b>	Système d'assurance récolte contre les aléas climatiques ( <i>Weather-Based Crop Insurance Scheme</i> ; Inde)

### Indicateurs du soutien établis par l'OCDE

<b>CNP</b>	Coefficient nominal de protection
<b>CNS</b>	Coefficient nominal de soutien
<b>ESC</b>	Estimation du soutien aux consommateurs
<b>ESP</b>	Estimation du soutien aux producteurs
<b>ESSG</b>	Estimation du soutien aux services d'intérêt général
<b>EST</b>	Estimation du soutien total
<b>SPM</b>	Soutien des prix du marché
<b>TSP</b>	Transferts au titre d'un seul produit

### Monnaies

<b>BRL</b>	Real brésilien
<b>CLP</b>	Peso chilien
<b>CNY</b>	Yuan Ren-Min-Bi chinois
<b>EUR</b>	Euro
<b>INR</b>	Roupie indienne
<b>RUB</b>	Rouble russe
<b>UAH</b>	Hryvnia ukrainienne
<b>USD</b>	Dollar des États-Unis
<b>ZAR</b>	Rand sud-africain

## Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	3
<b>Liste des acronymes et abréviations</b> .....	11
<b>Résumé</b> .....	15
<b>Chapitre 1. Vue d'ensemble</b> .....	19
Évolution des marchés mondiaux des produits alimentaires .....	20
Principales évolutions des politiques agricoles .....	26
Évolution du soutien agricole .....	31
Observations et recommandations intéressant l'action publique .....	41
Bibliographie .....	44
<b>Chapitre 2. Brésil</b> .....	45
Synthèse des évolutions de l'action publique .....	46
Contexte : Panorama de l'agriculture brésilienne .....	48
Évolutions des politiques .....	49
Bibliographie .....	65
<b>Chapitre 3. Chili</b> .....	67
Synthèse des évolutions de l'action publique .....	68
Contexte : Panorama de l'agriculture chilienne .....	70
Évolutions des politiques .....	71
Bibliographie .....	83
<b>Chapitre 4. Chine</b> .....	85
Synthèse des évolutions de l'action publique .....	86
Contexte : Panorama de l'agriculture chinoise .....	88
Évolutions des politiques .....	89
Bibliographie .....	103
<b>Chapitre 5. Inde</b> .....	105
Synthèse des estimations du soutien à l'agriculture indienne .....	106
Contexte : Panorama de l'agriculture indienne .....	109
Évolutions des politiques .....	110
Bibliographie .....	125
<b>Chapitre 6. Russie</b> .....	127
Synthèse des évolutions de l'action publique .....	128
Contexte : Panorama de l'agriculture russe .....	130
Évolutions des politiques .....	131
Bibliographie .....	150

Chapitre 7. <b>Afrique du Sud</b> .....	151
Synthèse des évolutions de l'action publique .....	152
Contexte : Panorama de l'agriculture de l'Afrique du Sud .....	154
Évolutions des politiques .....	155
Bibliographie .....	164
Chapitre 8. <b>Ukraine</b> .....	167
Synthèse des évolutions de l'action publique .....	168
Contexte : Panorama de l'agriculture ukrainienne .....	170
Évolutions des politiques .....	171
Bibliographie .....	185
Annexe A. <b>Mesure du soutien agricole</b> .....	187
1. Définitions des indicateurs de soutien à l'agriculture de l'OCDE .....	187
2. Classification des mesures entrant dans l'ESP .....	189
3. Mesure du soutien à l'agriculture dans les économies émergentes : mises à jour et améliorations techniques .....	198
Annexe B. <b>Annexe statistique</b> .....	203
 <b>Encadrés</b>	
1.1. Effets potentiels de la crise financière sur l'agriculture .....	25
1.2. Pourquoi l'ESP est-elle modifiée quand les prix mondiaux changent ? .....	35
2.1. Hausse des prix alimentaires au Brésil .....	50
2.2. Le programme d'apurement des dettes adopté en 2008 au Brésil .....	58
3.1. Hausse des prix alimentaires au Chili .....	72
3.2. Mutations structurelles : premiers résultats du recensement agricole de 2007 au Chili .....	81
4.1. Hausse des prix alimentaires en Chine .....	90
5.1. Hausse des prix alimentaires en Inde .....	111
6.1. Nouveau cadre réglementaire et administratif des politiques agricoles en Russie .	132
6.2. Hausse des prix alimentaires en Russie .....	133
7.1. Hausse des prix alimentaires en Afrique du Sud .....	156
7.2. Les accords commerciaux auxquels participe l'Afrique du Sud .....	162
8.1. Hausse des prix alimentaires en Ukraine .....	172
8.2. Les engagements de l'Ukraine à l'égard de l'OMC en matière d'agriculture .....	181
A.1. Classification des mesures entrant dans l'ESP et des autres indicateurs du soutien appliquée jusqu'en 2006 .....	191
A.2. Classification des mesures entrant dans l'ESP appliquée à partir de 2007 .....	193
A.3. Définition des catégories dans la nouvelle classification des ESP .....	194
 <b>Tableaux</b>	
1.1. Mesures adoptées par les pouvoirs publics pour limiter les conséquences de la hausse des prix alimentaires .....	27
1.2. Contributions aux variations de l'Estimation du soutien aux producteurs, entre 2006 et 2007 .....	33
1.3a. Contributions aux variations du Soutien des prix du marché, entre 2006 et 2007	34
1.3b. Contributions aux variations de prix à la frontière, entre 2006 et 2007 .....	34
1.4. Transferts au titre d'un seul produit par produit, 2005-07 .....	39
2.1. Brésil : Estimation du soutien à l'agriculture .....	47
2.2. Brésil : Principaux indicateurs économiques et agricoles, 2005-07 .....	48
2.3. Brésil : Prix minimums garantis dans le cadre de l'AGF pour les principales cultures visées par le programme, 2005-09 .....	52

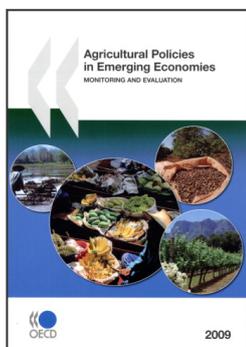
2.4. Brésil : Dépenses et volumes de produits par instrument de soutien à la production, 2005-07 .....	53
2.5. Brésil : Volumes annuels de crédit accordés au travers du SNCR, 2003-07 .....	56
3.1. Chili : Estimation du soutien à l'agriculture .....	69
3.2. Chili : Principaux indicateurs économiques et agricoles, 2005-07 .....	70
3.3. Nombre et superficie des exploitations agricoles et forestières par catégorie au Chili, 1997 et 2007 .....	81
3.4. Utilisation des terres agricoles et sylvicoles au Chili, par type d'activité, 2007 ...	82
4.1. Chine : Estimation du soutien à l'agriculture .....	87
4.2. Chine : Principaux indicateurs économiques et agricoles, 2005-07 .....	88
4.3. Prix d'achat minimums pour les céréales en Chine, 2004-08 .....	92
5.1. Inde : Principaux indicateurs économiques et agricoles, 2005-07 .....	109
5.2. Prix de soutien minimums de quelques produits de base en Inde, 2005-09 .....	113
6.1. Russie : Estimation du soutien à l'agriculture .....	129
6.2. Russie : Principaux indicateurs économiques et agricoles, 2005-07 .....	130
6.3. Contingents d'importation de viande de la Russie en 2005-09 .....	146
7.1. Afrique du Sud : Estimation du soutien à l'agriculture .....	153
7.2. Afrique du Sud : Grands indicateurs économiques et agricoles, 2005-07 .....	154
7.3. Nomenclature tarifaire de l'Union douanière d'Afrique australe, août 2007 .....	162
8.1. Ukraine : Estimation du soutien à l'agriculture .....	169
8.2. Ukraine : Principaux indicateurs économiques et agricoles, 2005-07 .....	170
8.3. Ukraine : Prêts accordés aux entreprises agricoles en 2006 et 2007 .....	177
8.4. Taux des droits à l'importation appliqués par l'Ukraine aux principaux produits agricoles avant et après l'adhésion à l'OMC .....	183
B.1. Part de l'agriculture dans l'emploi total .....	204
B.2. Part de l'agriculture dans le PIB .....	204
B.3. Indices des prix des intrants agricoles .....	204
B.4. Indices des prix à la production dans l'agriculture .....	205
B.5. Indices des prix des produits alimentaires au détail .....	205
B.6. Croissance de la production agricole brute, total .....	205
B.7. Croissance de la production agricole brute, productions végétales .....	206
B.8. Croissance de la production agricole brute, productions animales .....	206
B.9. Production totale de céréales .....	206
B.10. Production de blé .....	207
B.11. Production de céréales secondaires .....	207
B.12. Production totale de viande .....	207
B.13. Production de viande bovine .....	207
B.14. Production de viande porcine .....	208
B.15. Production de lait .....	208
B.16. Production de quelques produits dans certains pays en développement .....	209
B.17. Part moyenne du revenu des ménages consacrée à l'alimentation .....	211
B.18. Consommation annuelle de céréales et produits dérivés .....	211
B.19. Consommation annuelle de viande et de produits dérivés .....	211
B.20. Consommation annuelle de lait et de produits laitiers .....	212
B.21. Superficie totale ensemencée .....	212
B.22. Superficies en céréales .....	212
B.23. Cheptel bovin .....	213
B.24. Cheptel porcin .....	213

## Figures

1.1. Fluctuations des prix internationaux nominaux de quelques produits agricoles de base depuis 2005 .....	21
1.2. Évolution du prix nominal du pétrole, des engrais et du transport de marchandises depuis 2005 .....	23
1.3. Inflation des prix à la consommation, en moyenne annuelle, 2000-08 .....	24

1.4. Balance commerciale agricole et alimentaire, 1995 et 2007 .....	29
1.5. Évolution du niveau du soutien aux producteurs, de 1997 à 2007 .....	32
1.6. Composition du soutien aux producteurs, 1995-97 et 2005-07 .....	36
1.7. Coefficients nominaux de protection des producteurs, 1995-97 et 2005-07 .....	37
1.8. Transferts au titre d'un seul produit en proportion de l'ESP, 1995-97 et 2005-07 .....	38
1.9. Niveau et composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général, 2000-02 et 2005-07 .....	40
1.10. Composition de l'estimation du soutien total, 1995-97 et 2005-07 .....	41
2.1. Brésil : Évolution du niveau et de la composition de l'ESP .....	46
2.2. Brésil : TSP aux producteurs par produit, 2005-07 .....	46
2.3. Brésil : Évolution et variations annuelles de la production agricole, 1995-2005 ...	48
2.4. Brésil : Échanges agroalimentaires, 1995-2007 .....	48
2.5. Brésil : Indices des prix à la consommation en 2006-08 .....	51
3.1. Chili : Évolution du niveau et de la composition de l'ESP .....	68
3.2. Chili : TSP aux producteurs par produit, 2005-07 .....	68
3.3. Chili : Évolution et variations annuelles de la production agricole, 1995-2007 ...	70
3.4. Chili : Échanges agroalimentaires, 1995-2007 .....	70
3.5. Évolution mensuelle des prix de gros du blé et du maïs par rapport aux cours mondiaux, 2006-08 .....	73
3.6. Évolution de l'IPC du Chili par rapport aux prix du pétrole et au taux de change ..	73
3.7. Chili : Répartition des transferts à l'agriculture en fonction des domaines couverts par les divers programmes, 2007 .....	74
4.1. Chine : Évolution du niveau et de la composition de l'ESP .....	86
4.2. Chine : TSP aux producteurs par produit, 2005-07 .....	86
4.3. Chine : Évolution et variations annuelles de la production agricole, 1995-2007 ...	88
4.4. Chine : Échanges agroalimentaires, 1995-2007 .....	88
4.5. Évolution mensuelle des prix de gros du blé, du riz, du maïs et du soja en Chine par rapport aux cours mondiaux, 2006-08 .....	91
5.1. Taux nominaux moyens d'aide en Inde, 1965-2004 .....	106
5.2. Taux nominal d'aide en Inde par produit, 2000-04 .....	106
5.3. Inde : Évolution et variations annuelles de la production agricole, 1995-2007 ...	109
5.4. Inde : Échanges agroalimentaires, 1995-2007 .....	109
5.5. Évolution mensuelle des prix de gros du blé, du, riz, du maïs et du soja par rapport aux cours mondiaux, 2007-08 .....	112
6.1. Russie : Évolution du niveau et de la composition de l'ESP .....	128
6.2. Russie : TSP aux producteurs par produit, 2005-07 .....	128
6.3. Russie : Évolution et variations annuelles de la production agricole, 1995-2007 ...	130
6.4. Russie : Échanges agroalimentaires, 1996-2007 .....	130
6.5. Russie : Indices des prix à la consommation en 2007-08 .....	134
6.6. Russie : Hausse des prix de détail des principaux aliments .....	134
6.7. Russie : Volets du programme d'État pour le développement de l'agriculture entre 2008 et 2012 .....	135
6.8. Russie : Dépenses au titre du volet « viabilité financière » du programme d'État ..	136
6.9. Russie : Répartition des crédits bonifiés entre 2005 et 2008 .....	138
6.10. Russie : Dépenses budgétaires liées aux crédits bonifiés entre 2005 et 2008 .....	139
6.11. Russie : Répartition des terres agricoles entre les types d'exploitations, au 1 <sup>er</sup> juillet 2006 .....	143
6.12. Russie : Part des exploitations ayant déclaré des activités agricoles en 2006 .....	143
6.13. Russie : Part des terres agricoles utilisées par les différents types d'exploitations en 2006 .....	144
7.1. Afrique du Sud : Évolution du niveau et de la composition de l'ESP .....	152
7.2. Afrique du Sud : TSP aux producteurs par produit, 2005-07 .....	152
7.3. Afrique du Sud : Évolution et variations annuelles de la production agricole, 1995-2007 .....	154

7.4. Afrique du Sud : Échanges agroalimentaires, 2000-07 .....	154
7.5. Afrique du Sud : Indices des prix à la consommation pour l'ensemble des produits alimentaires et pour une sélection de produits .....	156
7.6. Afrique du Sud : Répartition des dépenses annuelles de consommation des ménages par poste de dépenses en fonction du décile de revenu, en % .....	157
8.1. Ukraine : Évolution du niveau et de la composition de l'ESP .....	168
8.2. Ukraine : TSP aux producteurs par produit, 2005-07 .....	168
8.3. Ukraine : Évolution et variations annuelles de la production agricole, 1995-2007 .....	170
8.4. Ukraine : Échanges agroalimentaires, 1996-2007 .....	170
8.5. Ukraine : Indices des prix à la consommation en 2007-08 .....	172
8.6. Ukraine : Hausse des prix de détail des principaux aliments .....	174
8.7. Droits à l'importation appliqués par l'Ukraine pour les principaux produits agricoles .....	183
8.8. Contingent d'exportation de blé et prix de gros du blé en Ukraine en 2006-08 ...	184



Extrait de :

## Agricultural Policies in Emerging Economies 2009 Monitoring and Evaluation

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/agr\\_emerging-2009-en](https://doi.org/10.1787/agr_emerging-2009-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Vue d'ensemble », dans *Agricultural Policies in Emerging Economies 2009 : Monitoring and Evaluation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/agr\\_emerging-2009-3-fr](https://doi.org/10.1787/agr_emerging-2009-3-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).